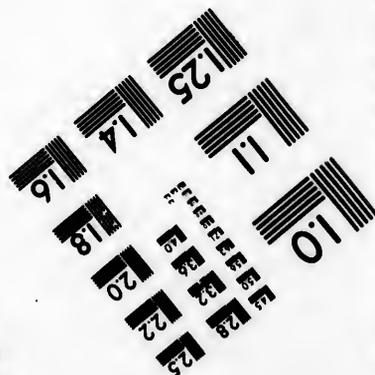
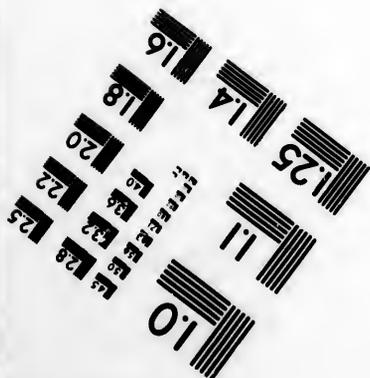
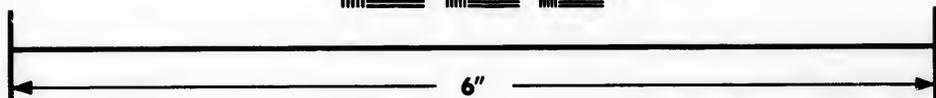
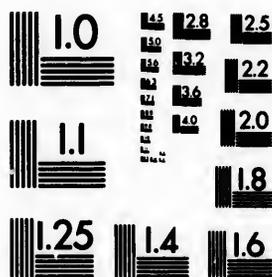


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

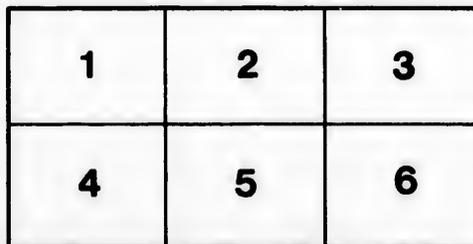
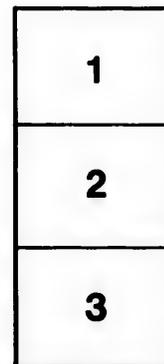
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

ées

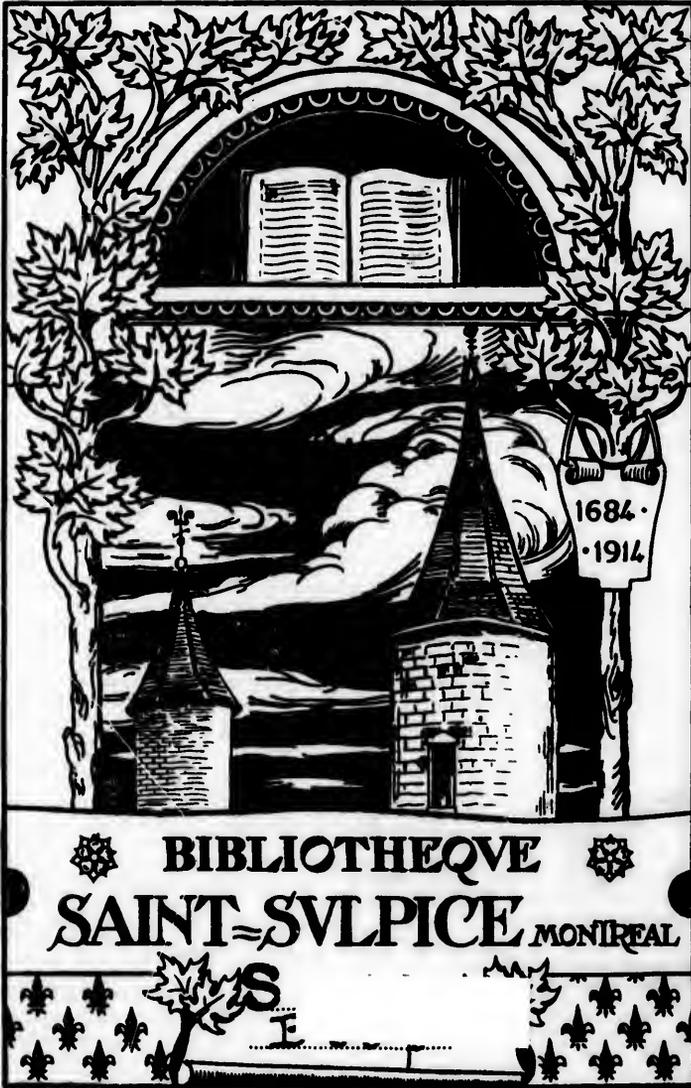
re

y errata
ad to

nt
ne pelure,
çon à



Thos. Kaudry



LES
PRINCIPES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE,
SUIVIS DES
REGLES
DE LA
VERSIFICATION FRANÇAISE.

EN DEUX PARTIES.

PAR

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

*“ Il n'y a pas de gloire à savoir la Grammaire,
mais il y a de la honte à l'ignorer. ”*

MOT D'UN HOMME D'ESPRIT.

SECONDE ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

VILLAGE DE BARTZOU,

De l'Imprimerie

DE

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

MDCCCXXXV.

PC
2109
B66
1835
fs

B. Q. R.
NO 5554

E
A B
L
se-se
lettre
nière
italie
les l
lettre
A a
I i
Q q
Y y
A a
H h
O o
T t

LES
PRINCIPES
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

ARTICLE PRELIMINAIRE.
DE L'ALPHABET.

LE recueil des vingt-cinq lettres dont on se sert pour écrire se nomme *Alphabet*. Les lettres ou caractères en usage sont particulièrement les *lettres romaines* et les *lettres italiques*. On distingue dans chaque espèce : les lettres *majuscules* ou *grandes lettres*, les lettres *minuscules* ou *petites lettres*.

Lettres Romaines.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh
Ii Jj Kk Ll Mm Nn Oo Pp
Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx
Yy Zz

Lettres Italiques.

*Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn
Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu
Vv Xx Yy Zz.*

A 2

A, e, i, o, u et y, se nomment *voyelles*.
 Toutes les autres ont le nom de *consonnes*,
 et n'ont de son que par le secours des voyelles, comme :—

ba	be	bi	bo	bu		na	ne	ni	no	nu
ca	ce	ci	co	cu		pa	pe	pi	po	pu
da	de	di	do	du		qua	que	qui	quo	qu
fa	fe	fi	fo	fu		ra	re	ri	ro	ru
ga	ge	gi	go	gu		sa	se	si	so	su
ha	he	hi	ho	hu		ta	te	ti	to	tu
ja	je	ji	jo	ju		va	ve	vi	vo	vu
ka	ke	ki	ko	ku		xa	xe	xi	xo	xu
la	le	li	lo	lu		za	ze	zi	zo	zu
ma	me	mi	mo	mu		—	—	—	—	—

Les lettres combinées de différentes manières forment tous les mots de la langue. Il y a des mots d'une ou de plusieurs syllabes.

MOTS D'UNE SYLLABE OU MONOSYLLABES.

Ail, air, an, art, bac, bail, bain, cor, mer, feu, fer, dos, don, fin, pot, roi, sel, son, tan, mur, nef, vol, vue, * ton, vin, vie, lac, lie, jeu, gré, fat, foi, glu, loi, nom, nue, pas, pli, sie, sac, ban, cil, char, mât, jet, heur, gué, fut, froc, sud, suc, tas, pair, taie, tour, toux, vent, mois, jour, fond, foin, poil, saut, trou, peur, chat, clou, coin, bref, cent, arc, baie.

* *Vue* a deux syllabes. Il n'est rangé parmi les mots d'une seule syllabe que parce qu'il s'épelle et se prononce ordinairement comme les mots qui n'en ont qu'une. La même remarque doit être faite sur plusieurs autres mots rangés parmi les dissyllabes, les trissyllabes, &c.

cap, jonc, four, toit, vrai, rue, paix, gris, gant, doux, nuit, poil, sort, joie, lit, cour, croc, cep, cuir, but, haie, blé, bras-clef, bal, bât, bloc, bois, coq, bout, beau, blanc, voix, nez, mot, pain, plat, bruit, lait, main, bouc, fait, dent, oie, dard, banc, chant, houx, clerc, bien, tort, bond, lieu, goût, troc, bleu, dais, loup, bord, gain, faix, champ, bourg, crin, proie, pied, pont, fruit, pois, frais, marc, frein, rat, plan, suie, flot, drap, houe, gland, porc, taux, cinq, joue, cas, bris, faim, temps, poids, chair, fils, poing, droit, joug, rang, grain, franc, grue, coup, daim, front, doigt, quart, pluie, thym, port, tronc, seuil, nord, noix, moue, parc, ours, zinc, craie, corps, buis, camp, brun, chef, froid, deuil, seing, plomb, sang, rond, faux, queue, prix, gril, mœurs, eau, fée, plaie, fief, luth, nœud, fiel, chaud, œil, sceau, œuf, œuf, fier, pleurs, roue, fisc, cœur, franc.

MOTS DE DEUX SYLLABES OU DISSYLLABES.

Ra chat, tu meur, dé lai, det te, fou et, ac tif, a mi, ac te, flé au, preu ve, o deur, va leur, re tour, é clat, a vis, pi que, ha bit, cha os, lai ne, si gne, fra cas, ca veau, in grat, ai de, tam bour, u nir, ra fle, dé goût, ga runt, sou che, pa nais, ta bleau, char rue, appui, dé bat, san glot, ra bois, par fum, ho quet, tou er, fes tin, co hue, ba gue, ar chet, sou hait, nec tar, tour noi, an chois, bos quet, fri and, sab bat, per sil, la quais, cir cuit, af freux, cy gne, for fait, su eur, ra gout, sa loir, cè dre, a zur, re vers, noir ceur, se cours, or meau, veil le, é clair, cail lou, dé sert, es sai, ab cès, goin fre, ca nard, bouf fon, re gard, ja loux, cons crit, ré veil, an che, vi zir, oc troit, ra cloir, é chec, fa cheux, bour geois, a bord, ver meil, re gret, ré chaud, va gue, ba daud, at teint, sou lier, mu sard, am ble, é cran, au bier, ri xe, a bri, sa bord, re vue, a gneau, ra mas, ab sent, ren

voi, mu guet, fu taie, ba lai, ad joint, ren fort, tra fic, a bois, cuil ler, a queux, sur croit, pa pier, dis trict, tré pied, fil jeul, ga lop broie ment, té tard, zé phir, pu blic, rai fort, por trait, fuy ard, cer feuil, spec tre, gueu le, la rynx, ju choir, phil tre, svel te, rab bin, mo yen, hal te.

MOTS DE TROIS SYLLABES OU TRISSYLLABES.

U ion, va ci et, li ai son, fa ça de, ac tu el, é blou ir, ra ci ne, ra clu re, ga zel le, li ber té, ci to yen, a ca jou, ver du re, o reil le, é cail le, ca hut te, lan guis sant, désor dre, a by me, u ni vers, mé dail le, é char pe, bi zar re, ja chère, gro seil le, voy a ge, taf fe tas, croy a ble, a que duc, a bat tis, é la guer, ta che té, spa das sin, que rel leur, ul cè re, dé ses poir, ca que ter, a dep te, sa lai re, sé an ce, ger çu re, ma jes té, lec tu re, ad join dre, re chû te, a boy er, fan tas que, go gue nard, vam pi re, dé loy al, a ban don, té nè bres, ap plau di, pas se reau, ton ner re, a beil le, brus que rie, mal heu reux, ri co chet, é clip ser, ab sur de, in di gne, va can ces, roy au té, sa blon neux, na geoi re, a bon dant, pour voy eur, ra mas sis, al lé guer, dé blay er, frau du leux, sar cas me, nou veau té, y eu se, com mer çant, a bre voir, cen tau rée, sal pè tre, que nou il le, ac cueil lir, é cu reuil, a nar chie, dé rouil ler, bar gui gner, dé noue ment, quin zai ne, ma nœu vre, bé gaie ment, syn pa thie, bouil loi re, chau four nier, os tro goth, cor nouil ler.

MOTS DE QUATRE SYLLABES.

Ga li o te, mas ca ra de, re mu a ge, ac ti vi té, dé ca go ne, é pi lo gueur, ra pi di té, ci ta del le, fe nè tra ge, affi ni té, sa ga ci té, ra vau da ge, é cri toi re, dex té ri té, feu da tai re, al ca i que, ser mo nai re, zo o lo gie, qui é

tu de, pa tri ar che, dé ma go gue, bar ba res que, van da
lis me, tex tu el le, thé i è re, dis crè te ment, en ver gu re,
ma li gni té, mal veil lan ce, pa pil lot te, ja ve li ne, vul-
né rai re, ca ta pul te, al chi mi que, su per ficie, cas ta
gnet tes, in di vi du, né ces si té, mi tho lo gue, co li fi chets,
ca tas tro phe, tà ton ne ment, can tha ri de, char don ne
ret, dé ban da de, fron tis pi ce, ul tra mon tain, sto i cis me,
en fi la de, hos pi ta lier, a ma ran the, dom ma gea ble,
li tho pha ge, gas tri lo que, di xi è me, a bais se ment,
am mo ni ac, plai san te rie, ui gre moi ne, ba lay u res,
com plé xi on, abs ti nen ce, di a phrag me, a ca dé mie,
pseu do ny me, sa la man dre, a cha lan dé, ran çon ne
ment, to pi nam bour, ta chy gra phe, a lé gres se, an tare
ti que, quin tes sen ce, a ma dou er, mé di a teur, mé lan co
lie.

MOTS DE CINQ SYLLABES.

Sa cri fi ca teur, a ban don ne ment, ca pi tai ne rie, fi
lan di è re, ha ma dry a de, ver mi cu lai re, fu mi ga ti on,
o bé di en ce, sol li ci tu de, ca ni cu lai re, né o lo gis me,
ré gu la ri té, af fa bi li té, va cil la ti on, dé co ra ti on, gé
né ro si té, mé sa ven tu re, im por tu ni té, ab ju ra ti on,
u na ni mi té, ré tro ac ti on, in ter ca lai re, a do les cen
ce, tau pi ni è re, quin qua gé si me, her mé ti que ment,
to lé ran tis me, a bru tis se ment, ma gni fi cen ce, ju ris
con sul te, comp ta bi li té, a cri mo ni eux, fonc ti on nai
re, pré é xis ten ce, rac cour cis se ment, ac ces soi re
ment, ef fer ves cen ce, qua dra gé si me, ré pré hen si on,
a dou cis se ment, co di cil lai re, im per cep ti ble, am bas
sa dri ce, che va le res que, dé ve lop pe ment, in dif fé ren
ce, obs cur cis se ment, fan fa ron ne rie, in ex pug na ble,
a na chro nis me, col lu soi re ment, ar ba lê tri er, len ti
cu lai re, an thro po pha ge, dé li ca tes se, é lec tro pho re,
ca thé cu mè ne.

MOTS DE SIX SYLLABES.

Im pé tu o si té, ré mu né ra toi re, trans mu ta bi li té,
 gé né a lo gis te, a mo vi bi li té, ac cé lé ra ti on, sep tu a
 gé nai re, vers i fi ca ti on, a bo mi na ble ment, a na gram
 ma tis te, ad mi nis tra ti on, fa mi li a ri té, ra pi é ce ta ge,
 ac ciden tel le ment, in ex ac ti tu de, a bré vi a ti on, ca
 rac té ris ti que, tri an gu lai re ment, jus ti fi ca ti on, co o
 pé ra tri ce, pé ri o di que ment, ad ju di ca tai re, gé né
 ra lis si me, ca té go ri que ment, ré ci pi en dai re, au ni
 hi la ti on, res pou sa bi li té, ul té ri eu re ment, her bo ri
 sa ti on, ap pro fon dis se ment, stel li o na tai re, ma chi a
 vé lis me, ex ten si bi li té, in cor po ra ti on, a cro cé rau
 ni ens, bi bli o thé cai re, mé ta phy si ci en, hi é ro gly
 phi que.

MOTS DE SEPT SYLLABES.

Pré dé ter mi na ti on, ar ti fi ci el le ment, in a mo vi bi
 li té, hé té ro gé né i té, an té pé nul ti è me, ex tra or di
 nai re ment, pé ri pa té ti ci ens, vo la ti li sa ti on, pes ti
 len ti el le ment, im per tur ba bi li té, con sis to ri a le
 ment, a ris to cra ti que ment, in com bus ti bi li té, con
 sci en ti eu se ment, ré vé ren ci eu se ment.

MOTS DE HUIT SYLLABES.

Mi sé ri cor di eu se ment, a ris to dé mo cra ti que,
 cons ti tu ti on nel le ment, in com pré her. si bi li té, ir ré
 con ci li a ble ment, in com men su ra bi li té.

LES
PRINCIPES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

La Grammaire Française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on emploie les mots.

Les mots sont composés de lettres, qui seules ou réunies forment des syllabes.

Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce que l'on nomme une syllabe. Ainsi *loi*, n'a qu'une syllabe, *peuple*, en a deux et *royauté* en a trois.

La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue* ; comme *oi* dans le mot *loi* et *eu* dans le mot *peuple*.

On divise les lettres en *voyelles* et en *consonnes*.

On appelle *a, e, i, o, u*, et *y*, *voyelles*, parce que seules elles forment une voix, un son.

b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, et z, s'appellent *consonnes*, parcequ'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y a trois sortes d'*e* en français : l'*e* fermé, l'*e* ouvert, l'*e* muet. L'*e* fermé est celui dont le son est aigu et qui se prononce la bouche presque fermée. Ex : *bonté, émaillés, nez, marcher* : cet *e* se marque ordinairement par ce signe ($\acute{}$) qu'on appelle *accent aigu*. L'*e* ouvert est celui qui se prononce en desserrant les dents. Ex : *accès, mère, mer, tes, ses* : il se marque souvent par ce signe ($\grave{}$) qu'on appelle *accent grave*. L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible. Ex : *homme, nectar*. Ces trois *e* se trouvent dans le mot *ébène*.

L'*y* est tantôt employé pour deux *i* et tantôt pour un seul. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots, Ex : *yeuse, dey* ; de même dans le corps des mots après une consonne, Ex : *pyramide*. Mais après une voyelle, il se prononce comme deux *i*, Ex : *pays, citoyen*, qu'on prononce *païis, citoïien*.

La lettre *h* est tantôt *muette* et tantôt *aspirée*. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots tels que l'*héroïsme*, les *hommes*. L'*h* aspirée fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme ; le *héros*, les *hameaux*.

Des Syllabes longues et breves.

Il y a des syllabes qui demandent plus de temps pour être prononcées et d'autres qui en demandent moins. On appelle les premières *syllabes longues* et les secondes *syllabes brèves*.

La première syllabe de chacun des mots suivans est longue : *pâte, frêne, île, drôle, flûte* : sur la plupart des voyelles longues on met ce petit signe ($\hat{}$) qu'on appelle *accent circonflexe*.

La première syllabe de chacun des mots suivans est brève : *glace, perle, livre, botte, butte*.

PARTIES DU DISCOURS.

Il y a en français neuf sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Première espèce de Mots.**LE NOM.**

Le nom est un mot qui sert à désigner les objets existans ou qui sont considérés comme exister par l'idée que nous nous en formons, comme : *Jacques*, *Québec*, *cheval*, *blancheur*, *honnêteté*.

Il y a deux sortes de noms ; le *nom commun* et le *nom propre*. Le nom commun est celui qui convient à toute une classe d'objets, comme : *homme*, *ville*, *fleuve*. Le nom propre est celui qui distingue un objet des autres objets qui lui ressemblent, comme : *Alexandre*, *Mont-réal*, le *Tibre*.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Genres des Noms.

Il y a en français deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

Le masculin appartient aux *hommes* et aux *animaux mâles*, comme : le *père*, le *cheval*, le *loup*.

Le féminin appartient aux *femmes* et aux *animaux femelles*, comme : la *mère*, la *cavale*, la *louve*.

Remarque.—Comme il n'y a pas en français un troisième genre pour les êtres inanimés, on leur a donné tantôt le genre masculin et tantôt le genre féminin : ainsi l'on a fait du masculin le *jardin* et du féminin la *maison*.

Nombres des Noms.

Le nombre des noms est la propriété qu'ils ont de désigner un ou plusieurs objets. Si un nom ne désigne qu'un seul objet, il est du nombre singulier. Exemples : un homme, un livre. S'il désigne plusieurs objets, il est du nombre pluriel. Ex : des hommes, des livres.

Formation du Pluriel dans les Noms.

I. Règle.—Aux noms terminés par *au, eu, ou*, on ajoute *x* pour former le pluriel. Ex : le bateau, les bateau-*x*, le feu, les feu-*x*, le genou, les genou-*x*.

On en excepte les noms suivans qui suivent la V. Règle : *dombou, coucou, clou, érou, filou, loup-garou, licou, matou, sou, trou et serrou.*

II. Règle.—Dans les noms terminés par *al, ail*, le pluriel se forme en changeant *al, ail*, en *aux*. Ex : le m-*al*, les m-*aux*, le trav-*ail*, les trav-*aux*.

On en excepte les noms suivans qui suivent la V. Règle : *bal, carnaval, attirail, camail, détail, épouvantail, éventail, gouvernail, portail, portail, sérail.* *Bercail* n'a pas de pluriel et *bétail* fait *bestiaux*.

III. Règle.—Dans les noms de plusieurs syllabes terminés par *nt*, on change ordinairement *t* en *s* pour le pluriel. Ex : un représentant-*t*, des représentant-*s*, un parlement-*t*, des parlement-*s*.

IV. Règle.—Dans les mots terminés par *s, x, z*, on n'ajoute rien pour former le pluriel. Ex : le fils, les fils, la voix, les voix, le nez, les nez.

V. Règle.—Le pluriel de tout nom qui n'est pas terminé comme un des précédens, se forme en ajoutant *s* au singulier. Ex : la loi, les loi-*s*, le livre, les livre-*s*, le canif, les canif-*s*.

Mais *aieul*, *ciel*, *œil*, font *aieur*, *cieur*, *yeux* ; et toutefois on dit, des *ciels* de lit, des *œils* de bœuf, (terme d'architecture.)

RÉGIME DU NOM. *

Pour diminuer la trop grande étendue d'un nom, on met après lui en français un autre mot, ordinairement avec *de* entre les deux. On appelle ce second mot *régime du nom*. Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire* ; le mot *grammaire* sert à diminuer la trop grande étendue du mot *étude*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce d'étude, mais seulement pour l'étude *de la grammaire*.

On connaît qu'un mot est *régime d'un nom*, quand on peut faire la question *quelle espèce de ?* avant le mot dont on veut connaître si l'étendue est diminuée. Le mot qui vient en réponse est le régime du nom. Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire* ; on demande, *quelle espèce d'étude ?* on répond, *de la grammaire* : ce mot *grammaire* est le régime du premier mot *étude*.

Seconde espèce de Mots.

L'ARTICLE.

L'article est un petit mot que l'on met avant les noms communs, quand on veut marquer qu'on les prend dans un sens déterminé.

* On appelle en général *régime*, un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ex : *Action digne de louange*. Je hais le *mensonge* et le *parjure*. Je vais à *Québec*. Les mots *grammaire*, *louange*, *mensonge* et *parjure*, *Québec* achèvent d'exprimer l'idée commencée par les mots qui les précèdent.

L'article français est : *le* pour le singulier masculin, *le peuple* ; *la* pour le singulier féminin, *la constitution* ; *les* pour le pluriel masculin et féminin, *les droits, les lois*. Ainsi on connaît qu'un nom est masculin, quand on peut mettre *le* avec ce nom, et féminin, quand on peut mettre *la*.

Remarques I.—On retranche *e* dans *le* et *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : alors à la place de la lettre retranchée on met ce petit signe (') qu'on appelle apostrophe. Ainsi il faut écrire et prononcer *l'argent* pour *le argent* et *l'histoire* pour *la histoire*.

II.—L'article se joint quelquefois aux prépositions *à* et *de* et ne forme plus qu'un seul mot avec elles ; ainsi on met : *au* pour *à le*. Ex : obéir *au* sort ; *aux* pour *à les*. Ex : commander *aux* flots ; *du* pour *de le*. Ex : la majesté *du* fleuve St. Laurent ; et *des* pour *de les*. Ex : la beauté *des* campagnes. *Des* et *aux* s'emploient avant tous les noms pluriels, mais *du* et *au* ne s'emploient que quand le mot suivant singulier masculin commence par une consonne ou une *h* aspirée.

Troisième espèce de Mots.

L'ADJECTIF.

L'adjectif est un mot que l'on ajoute aux noms exprimés ou sous-entendus et qui sert à marquer la qualité ou la quantité des objets qu'il modifie.

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou le mot *chose*. Ainsi *utile* est un adjectif, parce qu'on peut dire *personne utile, chose utile*.

Les adjectifs français ont la plupart les deux genres et les deux nombres.

Formation du Féminin.

I. Règle.—Les adjectifs terminés en *f* changent *f* en *ve* pour le féminin. Ainsi *vi-f, sau-f, neu-f, grie-f, font* *vi-ve, sau-ve, neu-ve, griè-ve*.

II. Règle.—Les adjectifs terminés en *x* changent *x* en *se*. Ex : envieu-*x*, envieu-*se* : jalou-*x*, jalou-*se*.

Mais faux, doux, roux, font fausse, douce, rousse.

III. Règle.—Les adjectifs en *as*, *el*, *ail*, *en*, *et*, *on* et de plus *sot*, *bellot*, *vieillot*, *exprès*, *nul*, *gentil*, *gros*, *épais*, doublent au féminin leur dernière consonne à laquelle on ajoute un *e muet*. Ex : cruel, cruel-*le*, gras, gras-*se*, canadien, canadien-*ne*.

Vieux, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou* forment leur féminin suivant cette règle de leur second masculin *vieil*, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol* qui s'emploient avant une voyelle ou une *h muette*.

Mais *ras*, *prêt*, *indiscret*, *inquiet*, *complet*, *secret*, *replet* font *vase*, *prête*, *indiscrète*, *inquiète*, *complète*, *secrète* et *replète*.

IV. Règle.—Quand un adjectif finit par un *e muet*, le féminin est semblable au masculin : ainsi l'on dira également : un homme habile, une femme habile.

Mais *traître* fait *traïtresse*.

V. Règle.—Le féminin de tout adjectif qui ne suit pas une des règles précédentes se forme en ajoutant un *e muet* au masculin. Ex : sain, sain-*e*, poli, poli-*e*, sensé, sensé-*e*, bleu, bleu-*e*.*

On en excepte : 1^o. *blanc*, *franc*, *frais*, *sec*, qui font *blanche*, *franche*, *fraîche*, *sèche*; 2^o. *Caduc*, *turc*, *public*, *grec*, qui font *caduque*, *turque*, *publique*, *grecque* ou *gréque*; 3^o. *Bénin*, *malin*, *long*, qui font *bénigne*, *maligne*, *longue*; 4^o. *Favori*, *jumeau* et *tiers*, qui font *favorite*, *jumelle* et *tierce*.

Remarques 1.—Le féminin des adjectifs terminés en *eur* s'apprendra par l'usage et se trouve dans le Dictionnaire.—11. *Fat*, *châtain*, *hébreu* et *dispos* n'ont pas de féminin.

* Dans les adjectifs en *er*, on met un accent grave au féminin sur l'*e* qui précède *r*. Ex : *amer*, *amère*, *léger*, *légère*, *altier*, *altière*.

Formation du Pluriel des Adjectifs.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms.

Ex: *beau, beau-x ; constan-t, constan-s ; gras, gras ; habile, habile-s.*

Mais *bleu, mou et fou* suivent la V Règle ; et *tout* fait *tous* au pluriel masculin.

Remarque.—Des adjectifs terminés en *al*, quelques uns forment leur pluriel masculin régulièrement, comme : *littér-al, littér-aux ; libér-al, libér-aux, &c.* D'autres suivent la V règle, comme *naval, naval-s, pascal, pascal-s, &c.* Mais la plupart n'ont pas de pluriel masculin, comme : *fatal, final, natal, total, &c.* L'usage et le Dictionnaire apprendront ce qu'il faut suivre à cet égard.

Régime des Adjectifs.

Plusieurs adjectifs veulent le mot qui les suit avec *de, à, en, &c.* entre les deux. Ex: *action digne de louange, chose utile à dire.* On appelle le mot qui suit *de, à, &c,* *régime de l'adjectif.*

Accord des Adjectifs.

L'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Ex : *un bon père, une bonne mère, des hommes méchants, des femmes méchantes.*

Quatrième es pece de Mots.

LE PRONOM.

Le pronom est un *mot qui tient la place du nom.*

Les pronoms se divisent en *pronoms personnels, pronoms possessifs, pronoms relatifs, pronoms absolus, pronoms démonstratifs et pronoms indéfinis.*

Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sont *ceux qui désignent les personnes*. Il y a trois personnes : la première est *celle qui parle*, la seconde est *celle à qui l'on parle*, la troisième est *celle de qui l'on parle*.

Pronoms de la première Personne.

Les pronoms de la première personne sont : pour le singulier, *je, me, moi*, et quelquefois *nous*. Pour le pluriel, *nous*. Ils sont des deux genres.

Pronoms de la seconde Personne.

Les pronoms de la seconde personne sont : pour le singulier, *tu, te, toi*, et *vous* en langage poli. Pour le pluriel, *vous*. Ils sont pareillement des deux genres.

Pronoms de la troisième Personne.

Ces Pronoms sont :—

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin, <i>il, le, lui,</i>		Masculin, <i>ils et eux, les, leur,</i>
Féminin, <i>elle, la, lui,</i>		Féminin, <i>elles, les, leur,</i>

Remarque.—On met souvent :

me, moi, nous, pour *à moi, à nous*

te, toi, vous, pour *à toi, à vous*.

lui, leur, pour *à lui, à elle, à eux, à elles*,

Y et *en* sont souvent pronoms. *Y* signifie alors *à lui, à elle, à eux, à elles*, et *en, de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. Ils sont de tout genre et de tout nombre.

Se, soi, sont aussi des pronoms de la troisième personne : *se*, se met pour à *soi, soi*. On les appelle ordinairement *pronoms réfléchis*. Ils sont des deux genres : *se* est des deux nombres, mais *soi* n'est que singulier.

Pronoms Possessifs.

Les pronoms possessifs marquent *la possession qu'on a des personnes ou des choses*.

Quelques uns de ces pronoms sont toujours joints à des noms. D'autres ne le sont jamais et se rapportent toujours à un nom exprimé auparavant : ce sont les suivans :—

SINGULIER. PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin. Féminin.

le mien, la mienne ; les miens, les miennes, pour la 1 personne,
le tien, la tienne ; les tiens, les tiennes, pour la 2 personne,
le sien, la sienne ; les siens, les siennes, pour la 3 personne.
Ils ont rapport à un nom singulier.

le nôtre, la nôtre ; les nôtres, les nôtres, pour la 1 personne,
le vôtre, la vôtre ; les vôtres, les vôtres, pour la 2 personne,
le leur, la leur ; les leurs, les leurs, pour la 3 personne.
Ils ont rapport à un nom pluriel.

Les pronoms suivans sont toujours joints à des noms.
Ex : *mon* livre, *ton* chapeau, *leurs* habits, etc. Ce sont de véritables adjectifs.

SINGULIER. PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin et Féminin.

mon, ma ; mes, pour la 1 personne,
ton, ta ; tes, pour la 2 personne,
son, sa ; ses, pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom singulier.

notre,	notre ;	nos,	pour la 1 personne,
votre,	votre ;	vos,	pour la 2 personne,
leur,	leur ;	leurs,	pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom pluriel.

Remarques, I.—On emploie aussi *mon, ton, son*, au féminin, avant une voyelle ou une *h* muette. On dit *mon épée, ton humeur*.

II.—Quand on emploie *nous* et *vous* au singulier, on emploie pareillement les pronoms possessifs qui ont rapport à des noms pluriels, *notre, votre, &c.* Ex : *mon fils, si vous étudiez, vous contenterez votre père.*

Pronoms Relatifs.

Les pronoms relatifs sont *ceux qui, tenant la place d'un nom ou d'un pronom qui précède, servent à joindre deux phrases ensemble.* On appelle le nom ou le pronom qui précède *antécédent*.

Les pronoms relatifs sont : *le quel, la quelle, les quels, les quelles* et *qui, que, quoi, dont, où*, des deux genres et des deux nombres. On connaît que ces derniers sont pronoms relatifs quand on peut les tourner par *le quel, la quelle, &c.* Ex : *voilà le but où il tend, c'est-à-dire au quel il tend. C'est l'homme dont je vous ai parlé, c'est-à-dire du quel je vous ai parlé.*

Pronoms Absolus.

Les pronoms absolus sont ceux qui *servent à interroger ou à marquer quelque doute, quelque surprise, &c.*

Les pronoms absolus sont : *quel, quelle, quels, quelles*, le plus souvent joints à des noms et *qui, que, quoi, où*. On distingue ces derniers des pronoms relatifs, en ce qu'ils

peuvent toujours se tourner par *quel, quelle, &c.*, et un nom. Ex : *Que* voulez-vous ? c'est-à-dire, *quelle chose* voulez-vous ? *De quoi* parlez-vous ? c'est-à-dire, de *quelle chose* parlez-vous ? *Où* allez-vous ? c'est-à-dire, en *quel endroit* allez-vous ?

Pronoms Démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui *servent à montrer les objets dont on parle.*

Quelques uns de ces pronoms se joignent à des noms, et alors ce sont de véritables adjectifs. Ce sont : Au singulier masculin *ce, cet* ; au féminin *cette* ; pour le pluriel masculin et féminin *ces*.

Remarque.—On met *ce* avant une consonne ou une *h* aspirée. Ex : *ce* village, *ce* hameau, et *cet* avant une voyelle ou une *h* muette. Ex : *cet* honneur, *cet* or.

Ceux qui suivent ne se joignent jamais à des noms. Ce sont : *celui, celle, ceux, celles* et *ce, ceci, cela*.* Ces trois derniers sont du singulier masculin.

Remarque.—Le pronom *ceci* et la particule *ci* que l'on joint à un nom ou au pronom *celui*, servent à montrer un objet proche de celui qui parle ou qu'il a nommé le dernier ; *cela* et la particule *là* qu'on joint de la même manière servent à montrer un objet éloigné de celui qui parle ou qu'il a nommé le premier. Ex. Je n'aime pas *ceci*, donnez moi *cela*. Tel est l'avantage ordinaire qu'ont sur la *beauté*, les *talens* ; *ceux-ci* plaisent dans tous les temps, *celle-là* n'a qu'un temps pour plaire. Depuis ce *temps-là* je ne lui ai parlé que ces *jours-ci*.

Pronoms Indéfinis :

Les pronoms indéfinis sont ceux qui *désignent les objets d'une manière indéterminée.*

* On dit quelquefois *ça* dans le style familier.

On en distingue de quatre sortes, savoir : 1^o. Ceux qui ne se joignent jamais à des noms, ce sont : *on, quelqu'un, quiconque, chacun, autrui, personne, rien*. 2^o. Ceux qui sont toujours joints à des noms, ce sont : *quelque, chaque, quelconque, certain*. 3^o. Ceux qui sont tantôt joints à des noms et tantôt seuls, ce sont : *autre, nul, aucun, même, tel, plusieurs, tout*. 4^o. Enfin ceux qui sont suivis de *que*, tels sont : *tout que, quelque que, quoique, &c.*

Regle des Pronoms.

Les pronoms se mettent au même genre et au même nombre que les noms dont ils tiennent la place ou auxquels ils sont joints. Ex : *votre frère et votre sœur ont secouru ces malheureux ; lui les a logés et elle les a nourris.*

Cinquieme espece de Mots.

LE VERBE.

Le Verbe est un mot qui *affirme que l'on est, que l'on fait ou que l'on souffre quelque chose*. Ex : *je suis, tu joues, il est aimé.*

Dans les verbes il faut considérer les *Modes*, les *Temps*, les *Nombres* et les *Personnes*.

Des Modes.

Les *Modes* sont les différentes manières de marquer l'affirmation. Il y a six modes

en français, savoir : l'*Infinitif*, le *Participe*, l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, le *Subjonctif*, et l'*Impératif*.

I. L'*Infinitif* marque l'affirmation en général, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que nommer l'état ou l'action. Ex : *Aimer* et *être haï* sont deux tourmens de l'ame.

II. Le *Participe* marque l'état ou l'action comme une qualité. Il est ainsi nommé, parce qu'il *particip*e de la nature du verbe et de l'adjectif. Ex : *Mère aimant* * ses enfans. *Enfans chéris* de leurs parens.

III. L'*Indicatif* exprime simplement l'affirmation. Ex : *j'aime*.

IV. Le *Conditionnel* exprime l'affirmation avec dépendance d'une condition. Ex : *je lirais, si j'avais des livres*.

V. Le *Subjonctif* exprime le désir ou le doute qu'une chose soit ou qu'elle se fasse. Ex : *Je souhaite qu'il vienne. Je ne crois pas qu'il soit savant.*

VI. L'*Impératif* exprime l'affirmation avec ordre ou exhortation. Ex : *Fuyez le vice. Aimons la vertu.*

Des Temps.

Les *Temps* sont certaines inflexions des verbes qui désignent à quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose. Il y a trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

* Le *participe présent* est invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

I. Le *présent* marque que la chose se fait. Il y a deux présents : 1^o. le *présent absolu* qui marque que la chose se fait au moment que l'on parle. Ex : *je lis*. 2^o. le *présent relatif* ou *imparfait* qui marque qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex : *je lisais*, quand il entra.

II. Le *passé*, appelé aussi *prétérit* ou *parfait*, marque que la chose a été faite. Il y a plusieurs passés : 1^o. le *passé défini*, qui marque une action faite dans un temps déterminé et dont il ne reste plus rien. Ex : *je lus* ce livre l'an dernier. 2^o. le *passé indéfini* qui marque une action faite dans un temps indéterminé ou dont il reste encore quelque chose. Ex : *J'ai acheté des fruits*. *J'ai lu* aujourd'hui ce livre. 3^o. Le *passé antérieur* qui marque une action faite avant une autre passée à laquelle elle est subordonnée. Ex : quand *j'eus lu* ce livre, je partis pour la promenade. * 4^o. Le *plus-que-passé* qui marque une action passée avant une autre aussi passée mais subordonnée à la première. Ex : *j'avais soupé* quand il entra.

III. Le *futur* marque que la chose se fera. Il y a deux futurs : 1^o. Le *futur absolu* qui marque simplement qu'une chose sera ou se fera. Ex : *j'irai* demain à la campagne. 2^o. Le *futur passé* qui marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre se fera. Ex : quand *j'aurai lu*, *j'écirai*.

* Outre ce *passé antérieur* qu'on appelle *défini*, il y en a un autre qu'on appelle *passé antérieur indéfini*. Ex : quand ce matin *j'ai eu fini* cet ouvrage, *j'ai écrit* une lettre. Le premier s'emploie pour un temps dont il ne reste plus rien, le second pour un temps dont il reste encore quelque partie à s'écouler.

Le *passé défini* et le *passé antérieur défini* marquent une chose passée il y a au moins vingt quatre heures ; ainsi on ne pourrait pas dire : *je lus* ce livre *ce matin* ; ni, quand *j'eus lu* ce livre *ce matin*, *je partis* pour la promenade.

Des Nombres et des Personnes.

Il y a dans les Verbes, comme dans les Noms, les Adjectifs et les Pronoms, deux *Nombres*, le *Singulier* et le *Pluriel*, et dans chaque nombre trois *Personnes* marquées par les pronoms personnels. C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres.

Remarques sur les Personnes.

I. Quand la première personne du singulier d'un temps est terminée par *s* ou par *x*, la seconde est toujours semblable à la première. Ex : je finis, tu finis ; je veux, tu veux. On change *s* ou *x* en *t* pour la troisième, il finit, il veut ; mais quand au présent absolu de l'Indicatif *s* est précédée de *c*, *d*, ou *t*, on retranche cette *s* pour la troisième personne. Ex : je rend-*s*, il rend.

II. Si la première est terminée par un *e* muet, la seconde se forme toujours en changeant *e*, en *es*. Ex : j'aim-*e*, tu aim-*es*. La troisième est semblable à la première, excepté au présent relatif du subjonctif. Ex : j'aime, il aime.

III. Si la première est terminée par *ai*, la seconde et la troisième se forment toujours en changeant *ai* en *as*, *a*. Ex : j'aim-*ai*, tu aim-*as*, il aim-*a* ; j'aimer-*ai*, tu aimer-*as*, il aimer-*a*.

Des différentes especes de Verbes.

Il y a en français cinq espèces de verbes, savoir : le *verbe actif*, le *verbe passif*, le *ver-*

be neutre, le verbe réfléchi et le verbe unipersonnel.

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter ou en écrire de suite les différens modes, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Il y a quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison du présent de l'Infinitif : la première est en *er*, comme *aim-er* ; la seconde en *ir*, comme *fin-ir* ; la troisième en *oir*, comme *recev-oir* ; la quatrième en *re*, comme *rend-re*. C'est de ce temps, qui est tout formé et qui se trouve dans le Dictionnaire, que se forment tous les autres temps.

Il y a des *temps simples* et des *temps composés*. Les temps composés sont formés du participe passé du verbe que l'on conjugue et des différens temps des verbes *avoir* ou *être* qu'on appelle pour cela *auxiliaires*. Il faut savoir la conjugaison de ces deux verbes avant d'en conjuguer d'autres.

Verbe Auxiliaire Avoir.

INFINITIF.	PASSE.	Pluriel, Nous avons,
PRESENT.	Eu, ayant eu.	Vous avez.
Avoir.	FUTUR.	Ils ont.
PASSE.	Devant avoir.	PRESENT RELATIF
Avoir eu.	INDICATIF.	J'av-ais,
PARTICIPE.	PRESENT ABSOLU.	Tu avais,
PRESENT.	Singulier, J'ai,	Il avait,
Ayant.	Tu as,	Nous av-ions,
	Il a.	Vous av-iez,
		Ils av-aient.

PASSE DEFINI.	Vous au-rez, Ils au-ront.	Que vous ayez, Qu'ils ai-ent.
J'eu-s, Tu eus, Il eut, Nous eû-mes,* Vous eû-tes, Ils eu-rent.	FUTUR PASSE.	PRESENT RELATIF.
PASSE INDEFINI.	J'aurai eu, Tu auras eu, Il aura eu, Nous aurons eu, Vous aurez eu, Ils auront eu.	Que j'eu-sses, Que tu eusses, Qu'il eût-t, Que nous eu-ssions, Que vous eu-ssiez, Qu'ils eu-ssent.
J'ai eu, Tu as eu, Il a eu, Nous avons eu, Vous avez eu, Ils ont eu.	CONDITIONNEL:	PASSE.
PASSE ANTERIEUR.	PRESENT.	Que j'aie eu, Que tu aies eu, Qu'il ait eu, Que nous ayons eu, Que vous ayez eu, Qu'ils aient eu.
J'eus eu, Tu eus eu, Il eut eu, Nous eûmes eu, Vous eûtes eu, Ils eurent eu.	J'aur-ai-s, Tu aurais, Il aurait, Nous aur-ions, Vous aur-iez, Ils aur-aient.	PLUS-QUE-PASSE.
PLUS-QUE-PASSE.	PASSE.	Que j'eusse eu, Que tu eusses eu, Qu'il eût eu, Que nous eussions
J'avais eu, Tu avais eu, Il avait eu, Nous avions eu, Vous aviez eu, Ils avaient eu.	J'aurais eu, Tu aurais eu, Il aurait eu, Nous aurions eu, Vous auriez eu, Ils auraient eu.	[eu, Que vous eussiez [eu, Qu'ils eussent eu.
FUTUR ABSOLU.	SUBJ ONCTIF.	IMPÉRATIF.
J'au-rai, Tu auras, Il aura, Nous au-rons,	PRESENT ABSOLU OU FUTUR.	<i>Point de première</i> <i>personne.</i>
	Que j'ai-e, Que tu aies, Qu'il ait, Que nous ayons,	Aie, Qu'il ait, Ayons, Ayez, Qu'ils nient.

* Dans tous les verbes, on met un accent circonflexe sur la voyelle qui précède *mes* et *tes* à la première et à la seconde personne du pluriel de ce temps : de même sur celle qui précède le *t* à la troisième personne du singulier du présent relatif du subjonctif.

Verbe Auxiliaire Etre.

<p>INFINITIF. PRESENT. Être.</p> <p>PASSE. Avoir été.</p> <p>PARTICIPE. PRESENT. Étant.</p> <p>PASSE. Été, ayant été.</p> <p>FUTUR. Devant être.</p> <p>INDICATIF. PRESENT ABSOLU. Je suis, Tu es, Il est, Nous sommes, Vous êtes, Ils sont.</p> <p>PRESENT RELATIF. J'étais, Tu étais, Il était, Nous étions, Vous étiez, Ils étaient.</p> <p>PASSE DEFINI. Je fu-s, Tu fus, Il fut,</p>	<p>Nous fû-mes, Vous fû-tes, Ils fu-rent.</p> <p>PASSE INDEFINI. J'ai été, Tu as été, Il a été, Nous avons été, Vous avez été, Ils ont été.</p> <p>PASSE ANTERIEUR. J'eus été, Tu eus été, Il eut été, Nous eûmes été, Vous eûtes été, Ils eurent été.</p> <p>PLUS-QUE-PASSE. J'avais été, Tu avais été, Il avait été, Nous avions été, Vous aviez été, Ils avaient été.</p> <p>FUTUR ABSOLU. Je se-rai, Tu seras, Il sera, Nous se-rons, Vous se-rez, Ils se-ront.</p> <p>FUTUR PASSE J'aurai été, Tu auras été,</p>	<p>Il aura été, Nous aurons été, Vous aurez été, Ils auront été.</p> <p>CONDITIONNEL. PRESENT. Je ser-ai-s, Tu serais, Il serait, Nous ser-ions, Vous ser-iez, Ils ser-aient.</p> <p>PASSE. J'aurais été, Tu aurais été, Il aurait été, Nous aurions été, Vous auriez été, Ils auraient été. On dit aussi : j'eusse été, etc.</p> <p>SUBJONCTIF. PRESENT ABSOLU OU FUTUR.</p> <p>Que je sois, Que tu sois, Qu'il soit, Que nous soyons, Que vous soyez, Qu'ils soient.</p> <p>PRESENT RELATIF Que je fu-ssé. Que tu fusses,</p>
---	--	--

Qu'il fût,	Qu'ils aient été.	IMPERATIF.
Que nous fu-ssions	PLUS-QUE-PASSE.	<i>Point de première</i>
Que vous fu-ssiez,	Que j'eusse été,	<i>personne.</i>
Qu'ils fu-ssent.	Que tu eusses été,	Sois,
PASSE.	Qu'il eût été,	Qu'il soit,
Que j'aie été,	Que nous eussions	Soyons,
Que tu aies été,	[été,	Soyez,
Qu'il ait été,	Que vous eussiez	Qu'ils soient.
Que nous ayons été,	[été,	
Que vous ayez été,	Qu'ils eussent été.	

Verbe Actif.

Le verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire : *aimer quelqu'un* ou *aimer quelque chose*. Le verbe actif se conjugue dans ses temps composés avec le verbe *avoir*.

TIF.
mière

on
Ain-
eut
cho-
ses

CONJUGAISON DU VERBE ACTIF.

Formation et Modèle.

INFINITIF.

PRESENT.

Est tout formé et se termine en *er*, *ir*, *oir* ou *re*.

Aim-*er*, | Fin-*ir*, | Recev-*oir*, | Rend-*re*.

PASSE?

Est composé du Participe passé.

Avoir aimé, | Avoir fini, | Avoir reçu, | Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRESENT.

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er*, en *ant*, *ir* en *issant*, *avoir* en *evant*, *re* en *ant*.

Aim-*ant*, | Fin-*issant*, | Rec-*evant*, | Rend-*ant*.

PASSE?

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er* en *é*, *ir* en *i*, *avoir* en *u*, *re* en *u*.

Aim-*é*, | Fin-*i*, | Rec-*u*, | Rend-*u*,
ou Ayant aimé, | ou Ayant fini, | ou Ayant reçu, | ou Ayant rendu.

FUTUR.

Est composé de l'infinitif.

Devant aimer, | Devant finir,

| Devant recevoir,

| Devant rendre.

INDICATIF.

PRESENT ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant *er* en *e*, *ir* en *is*, *avoir* en *ois*, *re* en *s*. Les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*; mais si le participe est en *evant*, pour la troisième personne du pluriel, on change *evant* en *oivent*.

J'aim-*e*,
Tu aim-*es*,
Il aim-*e*,
Nous aim-*ons*,
Vous aim-*ez*,
Ils aim-*ent*,

Je fin-*is*,
Tu fin-*is*,
Il fin-*it*,
Nous fin-*issons*,
Vous fin-*issez*,
Ils fin-*issent*,

Je reço-*is*,
Tu reço-*is*,
Il reço-*it*,
Nous recev-*ons*,
Vous recev-*ez*,
Ils reço-*ivent*,

Je rend-*s*,
Tu rend-*s*,
Il rend-*s*,
Nous rend-*ons*,
Vous rend-*ez*,
Ils rend-*ent*.

PRESENT RELATIF.

Se forme du participe présent en changeant *ant* en *ais*. Les personnes du pluriel se forment en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aim-*ais*,
Tu aim-*ais*,
Il aim-*ait*,

Je fin-*issais*,
Tu fin-*issais*,
Il fin-*issait*,

Je recev-*ais*,
Tu recev-*ais*,
Il recev-*ait*,

Je rend-*ais*,
Tu rend-*ais*,
Il rend-*ait*,

Nous aim-ions,
Vous aim-iez,
Ils aim-aient,

Nous finiss-ions,
Vous finiss-iez,
Ils finiss-aient,

Nous recev-ions,
Vous recev-iez,
Ils recev-aient,

PASSE' DEFINI.

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er* en *ai*, *ir* en *is*, *voir* en *us*, *re* en *is*. Dans la première conjugaison, pour les personnes du pluriel, on change *ai* en *âmes*, *âtes*, *èrent*, et dans les trois autres, *s* en *mes*, *tes*, *rent*.

J'aim-ai,
Tu aimas,
Il aimâ,
Nous aim-âmes,
Vous aim-âtes,
Ils aim-èrent,

Je fin-i-s,
Tu finis,
Il finit,
Nous finî-mes,
Vous finî-tes,
Ils fini-rent,

Je rend-i-s.
Tu rendis,
Il rendit,
Nous rendî-mes,
Vous rendî-tes,
Ils rendi-rent.

PASSE' INDEFINI.

Est composé du participe passé.

J'ai aimé,
Tu as aimé,
Il a aimé,
Nous avons aimé,
Vous avez aimé,
Ils ont aimé,

J'ai reçu,
&c.

J'ai rendu,
&c.

PASSE' ANTERIEUR.

Est composé du participo passé.

J'eus aimé,
 Tu eus aimé,
 Il eut aimé,
 Nous eûmes aimé,
 Vous eûtes aimé,
 Ils eurent aimé,

J'eus fini,
 &c.

J'eus rendu,
 &c.

Est composé du participo passé.

J'avais aimé,
 Tu avais aimé,
 Il avait aimé,
 Nous avions aimé,
 Vous aviez aimé,
 Ils avaient aimé,

J'avais fini,
 &c.

J'avais reçu,
 &c.

J'avais rendu,
 &c.

PLUS-QUE-PASSE'.

FUTUR ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant dans la première et la seconde conjugaison *r* en *rai*, dans la troisième conjugaison, *oir* en *rai*, dans la quatrième, *re* en *rai*. Pour les personnes du pluriel, on change *rai* en *rons*, *rez*, *ront*.

J'aime-*rai*,
 Tu aimeras,

Je fini-*rai*,
 Tu finiras,

Je recev-*rai*,
 Tu recevras,

Je rend-*rai*,
 Tu rendras,

Je rend-*rai*,
Tu rendras,

Je recev-*rai*,
Tu recevras,

Je finir-*ai*,
Tu finiras,

Il aimera,
Nous aime-*rons*,
Vous aime-*rez*,
Ils aime-*ront*,

Il finira,
Nous fini-*rons*,
Vous fini-*rez*,
Ils fini-*ront*,

Il recevra,
Nous recev-*rons*,
Vous recev-*rez*,
Ils recev-*ront*,

Il rendra,
Nous rend-*rons*,
Vous rend-*rez*,
Ils rend-*ront*.

Est composé du participe passé.

J'aurai aimé,
Tu auras aimé,
Il aura aimé,
Nous aurons aimé,
Vous aurez aimé,
Ils auront aimé,

J'aurai fini,
&c.

J'aurai reçu,
&c.

J'aurai rendu,
&c.

FUTUR PASSE.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Se forme du futur absolu de l'Indicatif, en ajoutant *s*. Les personnes du pluriel se forment de la première en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aimer-*ais*,
Tu aimerais,
Il aimerait,
Nous aimer-*ions*,

Je finir-*ais*,
Tu finirais,
Il finirait,
Nous finir-*ions*,

Je recev-*rais*,
Tu recevrais,
Il recevrait,
Nous recev-*raions*,

Je rend-*rais*,
Tu rendrais,
Il rendrait,
Nous rend-*raions*,

Vous aimer-iez,
Ils aimer-aient,

Vous finir-iez,
Ils finir-aient,

Vous recevri-iez,
Ils recevri-aient,

Vous rendri-iez,
Ils rendri-aient,

PASSE'.

Est composé du Participe passé.

J'aurais aimé,
Tu aurais aimé,
Il aurait aimé,
Nous aurions aimé,
Vous auriez aimé,
Ils auraient aimé.
On dit aussi :
J'eusse aimé, &c.

J'aurais fini,
&c.

J'aurais reçu,
&c.

J'aurais rendu,
&c.

J'eusse fini, &c.

J'eusse reçu, &c.

J'eusse rendu, &c.

SUBJONCTIF.

PRESENT ABSOLU OU FUTUR.

Se forme du Participe présent, en changeant *ant* en *e*. Mais si le participe est en *ant*, on change *vant* en *oit*. La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent relatif de l'Indicatif ; la troisième se forme de la première du singulier, en changeant *e* en *ent*.

Que j'aim-*e*,
Que tu aim-*es*;

Que je reç-*oive*,
Que tu reç-*oives*,

Que je rend-*e*,
Que tu rend-*es*;

Que j'aim-e,
Que tu aimes;

Qu'il aime,
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Qu'ils aim-ent,

Qu'il finisse,
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finiss-ent,

Qu'il rende,
Que nous rendions,
Que vous rendiez,
Qu'ils rend-ent.

PRESENT RELATIF.

Se forme du Passé défini, en changeant *i* ou *s* en *ss*. Pour les autres personnes, on change *ss* en *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

Que j'aima-ss-e,
Que tu amasses,
Qu'il aimá-t,
Que nous aimá-ssions,
Que vous aimá-ssiez,
Qu'ils aimá-ssent,

Que je fini-ss-e,
Que tu finisses,
Qu'il fini-t,
Que nous fini-ssions,
Que vous fini-ssiez,
Qu'ils fini-ssent,

Que je reçu-ss-e,
Que tu reçusses,
Qu'il reçû-t,
Que nous reçu-ssions,
Que vous reçu-ssiez,
Qu'ils reçu-ssent,

Que je rendi-ss-e,
Que tu rendisses,
Qu'il rendi-t,
Que nous rendi-ssions,
Que vous rendi-ssiez,
Qu'ils rendi-ssent.

PASSE.

Est composé du Participe passé.

Que j'aie aimé,
Que tu aies aimé,
Qu'il ait aimé,
Que nous ayons aimé,
Que vous ayez aimé,
Qu'ils aient aimé,

Que j'aie fini,
&c.

Que j'aio reçu,
&c.

Que j'aie rendu,
&c.

PLUS-QUE-PASSE*.

Est composé du Participe passé.

Que j'eusse aimé,
Que tu eusses aimé,
Qu'il eût aimé,
Que nous eussions aimé,
Que vous eussiez aimé,
Qu'ils eussent aimé,

Que j'eusse reçu,
&c.

Que j'eusse rendu,
&c.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

La seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent absolu de l'Indicatif; la première et la seconde du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du même temps. Les troisièmes personnes sont semblables aux mêmes du présent absolu du Subjonctif.

Aime, *
Qu'il aime,
Aimons,
Aimez,
Qu'ils aiment,

Reçois,
Qu'il reçoive,
Recevons,
Recevez,
Qu'ils reçoivent,

Rends,
Qu'il rende,
Rendons,
Rendez,
Qu'ils rendent.

* Si un des pronoms *y*, *en* suit cette seconde personne, lorsqu'elle est terminée par une voyelle, on le fait précéder d'une *s*. Ex : montes-*y*, donnez-*en*.

Remarques Particulières.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *c* et un *e* après le *g*, toutes les fois que ces lettres sont suivies de *a*, *o*, *u*. Ex: *je perçai*, *je reçois*, *je reçus*, *je mangeai*.

II. Dans les verbes dont le participe présent est en *yant*, on change *y* en *i* avant un *e* muet. Ex: *il envoie*, *ils envoient*, *tu emploies*, *tu paieras*, *ils paieraient*.

III. Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, et dans ceux en *eter* comme *jeter*, on redouble *l* dans les premiers et *t* dans les seconds, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex: *j'appelle*, *j'appelai*, *j'appellerai*; *je jette*, *je jetai*, *je jetterai*.

IV. Dans les verbes *achever*, *dépecer*, *lever*, *mener*, *semer* et leurs composés, ainsi que dans ceux en *éler*, *éder*, *éter*, *éver*, comme *rév-éler*, *c-éder*, *affr-éter*, *déf-éver*, on met un accent grave sur l'*e* qui précède *c*, *v*, *m* ou *n*, *l*, *d*, *t* ou *r*, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex: *je lève*, *je levai*, *je lèverai*; *je mène*, *je menai*, *je mènerai*; *j'espère*. * &c.

V. — Dans les verbes en *uer*, comme *tuer*, à la première et à la seconde personne du pluriel du présent relatif de l'Indicatif, on écrit ainsi, *nous tuions*, *vous tuiez*. Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, au même temps et aux mêmes personnes, quelques grammairiens écrivent, *nous priions*, *vous priiez*.

* Je pense qu'il doit encore en être ainsi des verbes, *abrégé*, *léser*, *assener*, *morigéner* et autres terminés comme eux.

* Si un des pronoms *y*, *en* suit cette seconde personne, lorsqu'elle est terminée par une voyelle, elle précède d'une *s*. Ex: *montes-y*, *donnes-en*.

Sujet du verbe.

Le sujet du verbe est la personne ou la chose à laquelle on attribue l'action ou l'état exprimé par le verbe. Ex : Jacques aime, Jacques est aimé.

On connaît le sujet du verbe en mettant avant le verbe la question *qui est-ce qui ?* La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cet exemple *Alexandre vainquit Darius* ; on demande, *qui est-ce qui vainquit Darius ?* on répond, *Alexandre*. *Alexandre* est donc le sujet du verbe *vainquit*.

Règle.—Le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. Ex : *Le soleil luit. Les étoiles luisent. Nous parlons. Vous parlez.*

Régime du verbe.

On appelle *régime du verbe* un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe. Ainsi dans cet exemple, *je préfère Jacques à Philippe*, les mots *Jacques* et *Philippe* achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe *je préfère*. Il y a deux régimes, l'un *direct* l'autre *indirect*.

Régime Direct.

Le régime direct est la personne ou la chose qui est l'objet immédiat de l'action

marquée par le verbe. Ex : *J'aime mon père.*
Je hais le mensonge.

On connaît le régime direct par les mots *qui ?* ou *quoi ?* mis après le verbe : le mot qui vient en réponse est le régime direct. Ainsi dans les deux exemples ci-dessus, on dit : *J'aime, qui ?* Réponse, *mon père.* *Je hais, quoi ?* Réponse, *le mensonge.* Les mots *mon père* et *le mensonge* sont les régimes directs des verbes *j'aime* et *je hais*.

Les verbes actifs seuls ont des régimes directs.

Regime Indirect.

Le régime indirect est celui qui complète, à l'aide d'une préposition*, l'idée commencée par le verbe. Ex : *Commander à ses passions.*
Rougir de ses fautes. *Tenir par la main.*
Combattre pour la patrie. (Voyez plus bas les Prépositions.)

Le régime indirect est toujours marqué par une préposition exprimée ou sous-entendue : l'usage et le dictionnaire apprendront celle qu'il faudra mettre avant chaque mot en régime.

Il y a un régime indirect qui désigne le lieu où se fait l'action, ou qui marque le changement de lieu soit pour aller soit pour venir.

* Certains verbes en régime, quoique précédés de *à* ou de *de*, ne sont pas pour cela régime indirect, mais régime direct. Ex : *il aime à rire.* *Il ordonna de partir.* Ces mots *à* ou *de* ne sont qu'euphoniques. En effet si l'on demande : *il aime, quoi ?* *il m'ordonna, quoi ?* on répondra : *à rire—de partir.*

Si un nom est employé dans un sens partitif, *de* qui le précède n'indique pas non plus un régime indirect. Elle équivaut à *quelque* Ex : *donnez des pommes,* c'est à dire *quelques pommes.*

Remarque.—On appelle *noms partitifs* des noms qui ne désignent qu'une partie de la chose dont on parle.

Le lieu où se fait l'action ainsi que le lieu où l'on va et la personne auprès de laquelle on va, qu'ils soient marqués par un nom ou par un pronom, sont toujours précédés d'une préposition qui le plus souvent est *à* et *en*. *A* se met avant les noms de villes et de villages et *en* avant les noms de pays. Ex : J'allais *en* ville. Je cours *à* vous. Il venait *en* Cacada. Il demeure *à* Laprairie. Nous arrivions *auprès* de Montréal.

On connaît ce régime par la question *où ?* Ainsi dans cet exemple, *j'allais en ville* : on dira, *j'allais, où ?* Réponse, *en ville*.

Le lieu d'où l'on vient, et la personne d'auprès de laquelle on vient sont toujours précédés de la préposition *de*. Ex : Il est parti *de* Chambly. Je m'éloigne *de* lui. Il est entré hier dans cette maison et il *en* sort aujourd'hui.

On connaît ce régime par la question *d'où ?* Ainsi dans cet exemple : Il est parti *de* Chambly, on dira, *il est parti, d'où ?* Réponse, *de* Chambly.

VERBE PASSIF.

Le *verbe passif* est celui dans lequel le sujet est considéré comme souffrant ou recevant l'action marquée par le verbe. Ex : Le vice *est détesté*, la vertu *est chérie* et *récompensée*.

Pour la conjugaison du verbe passif en français, on ne fait autre chose qu'ajouter le participe passé du verbe que l'on conjugue aux différens temps du verbe auxiliaire *être* : il ne s'agit donc que de bien savoir la conjugaison de ce verbe.

Tous les verbes actifs, excepté *avoir*, ont un passif. Le verbe *obéir*, quoique neutre, a aussi le passif *être obéi*.

Conjugaison du Verbe Passif.

INFINITIF.	PASSE' DEFINI.	On dit aussi : j'eusse été aimé, &c.
PRESENT.	Je fus aimé &c.	SUBJONCTIF.
Être aimé.	PASSE' INDEFINI.	
PASSE'.	J'ai été aimé, &c.	PRESENT ABSOLU
Avoir été aimé.	PASSE' ANTERIEUR.	OU FUTUR.
PARTICIPE.	J'eus été aimé, &c.	Que je sois aimé,
	PRESENT.	[&c.]
Êtant aimé.	PLUS-QUE-PASSE'.	PRESENT RELATIF.
PASSE'.	J'avais été aimé.	Que je fusse aimé,
Ayant été aimé.	FUTUR ABSOLU.	[&c.]
FUTUR.	Je serai aimé, &c.	PASSE'.
Devant être aimé.	FUTUR PASSE'.	Que j'aie été aimé,
INDICATIF.	J'aurai été aimé.	[&c.]
	CONDITIONNEL.	PLUS-QUE-PASSE'.
PRESENT ABSOLU.	Je serais aimé, &c.	Que j'eusse été aimé,
Je suis aimé, &c.	PRESENT.	[mé, &c.]
PRESENT RELATIF.	PASSE'.	IMPÉRATIF.
J'étais aimé, &c.	J'aurais été aimé,	<i>Point de première</i>
	[&c.]	<i>personne.</i>
		Sois aimé, &c.

Regime des Verbes Passifs.

Le nom de la personne ou de la chose qui fait l'action marquée par le verbe passif, est précédé en français d'une des prépositions *par* ou *de*. Ex : Le camp fut pris *par l'ennemi*. Cet homme est méprisé *de tout le monde*.

Remarque.—On voit par ces exemples que le verbe passif est le contraire du verbe actif. Dans le verbe actif, le sujet fait l'action et le régime la souffre ; c'est le contraire dans le verbe passif. Pour tourner l'actif en passif ou le passif en actif, il ne s'agit donc que de prendre le sujet pour en faire le régime et le régime pour en faire le sujet. Ainsi pour tourner par l'actif cette phrase, *Pompe fut défait par César*, on dira *César défait Pompe*. Cette phrase, *le soleil féconde la terre*, tournée par le passif sera, *la terre est fécondée par le soleil*.

Verbe Neutre.

Le *verbe neutre* est celui qui marque un état, ou une action qui ne peut tomber *directement* ni sur une personne ni sur une chose. Il suit de là qu'on connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ni *quelqu'un* ni *quelque chose* : ainsi *naître* et *dormir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *naître quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

Les verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs : mais quelques uns, comme le suivant, prennent aux temps composés, au lieu du verbe *avoir*, les temps correspondans du verbe *être*.

Tomber.

INFINITIF.	PASSE'.	PRESENT RELATIF.
PRESENT.	Tombé, étant tom-	Je tombais, &c.
Tomber.	[bé.	PASSE' DEFINI.
PASSE'.	FUTUR.	Je tombai, &c.
Être tombé.	Devant tomber.	PASSE' INDEFINI.
PARTICIPE.	INDICATIF.	Je suis tombé, &c.
PRESENT.	PRESENT ABSOLU.	PASSE' ANTERIEUR.
Tombant.	Je tombe, &c.	Je fus tombé, &c.

PLUS-QUE-PASSE'.	On dit aussi : Je fusse tombé, &c.	PLUS-QUE-PASSE'.
J'étais tombé, &c.		Que je fusse tom- [bé, &c.
FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF.	
Je tomberai, &c.	PRESENT ABSOLU OU FUTUR.	IMPERATIF.
FUTUR PASSE'.	Que je tombe, &c.	Point de première personne.
Je serai tombé, &c.	PRESENT RELATIF.	Tombe, &c.
CONDITIONNEL.	Que je tombasse,.....	
PRESENT.	[&c.].....	
Je tomberais, &c.	PASSE'.	
PASSE'.	Que je sois tombé,.....	
Je serais tombé, &c.	[&c.].....	

Les verbes neutres suivans, ainsi que *tomber*, se conjuguent toujours avec le verbe *être*, ce sont : *aller*, *arriver* et *décéder* ; *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir* et *survenir* ; *choir* ; *éclore*, *naître*, &c.

Quelques uns se conjuguent avec *être* ou *avoir*, tels sont : *cesser*, *accourir*, *croître*, *accroître*, *décroître* et *recroître*, *apparaître*, *comparaître*, *disparaître*, &c. Avec ces verbes on emploie plus généralement le verbe *être* pour marquer un état et le verbe *avoir* pour marquer une action. Tels sont encore : *changer*, *demeurer*, *échapper*, *entrer*, *empirer*, *monter*, *passer* et *rester* ; *contrevenir*, *partir*, *périr* et *sortir* ; *déchoir*, *déscendre*, &c. Ex : il a *demeuré* à Québec pendant trois ans. Il est *allé* à Québec et il y *est demeuré*.

Remarque.—*Dégénérer*, *renoncer*, *courir*, *contrevenir* et *subvenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

Verbe Reflexi.

Les *verbes réfléchis* sont ceux dans les-

quels le régime est la même personne ou la chose que le sujet. Ex : *je me flatte, tu te blesses, il se souvient, la cire se fond.*

Ces verbes n'ont rien de particulier pour la conjugaison. Aux temps composés, ils se conjuguent comme *tomber*, c.-à.-d. qu'ils prennent l'auxiliaire *être* au lieu des temps correspondans du verbe *avoir*.

Conjugaison du Verbe Reflexi.

INFINITIF.	PRESENT RELATIF.	PASSE.
PRESENT.	Je me réjouissais,	Je me serais ré-
Se réjouir.	[&c.	[j'ai, &c.
PASSE.	PASSE DEFINI.	On dit aussi : Je
S'être réjoui.	Je me réjouis, &c.	me fusse réjoui, &c.
PARTICIPE.	PASSE INDEFINI.	SUBJONCTIF.
PRESENT.	Je me suis réjoui,	PRESENT ABSOLU
Se réjouissant.	[&c.	OU FUTUR.
PASSE.	PASSE ANTERIEUR.	Que je me réjouis-
S'étant réjoui,	Je me fus réjoui,	[se, &c.
FUTUR.	[&c.	PRESENT RELATIF.
Devant se réjouir.	PLUS-QUE-PASSE.	Que je me réjouis-
PRESENT ABSOLU.	Je m'étais réjoui.	[se, &c.
Je me réjouis,	[&c.	PASSE.
Tu te réjouis,	FUTUR ABSOLU.	Que je me sois ré-
Il se réjouit,	Je me réjouirai, &c.	[j'ai, &c.
Nous nous réjouis-	FUTUR PASSE.	
[sons,	Je me serai réjoui,	
Vous vous réjouis-	[&c.	
[sez,	CONDITION :	
Ils se réjouissent.	PRESENT.	
	Je me réjouirais,	
	[&c.	
		PLUS-QUE-PASSE.
		Que je me fusse
		[réjoui, &c.

IMPERATIF. | Qu'il se réjouisse, Qu'ils se réjouis-
Réjouis-toi, | Réjouissons-nous, | [sent.
Réjouissez-vous, |

Verbe Unipersonnel.

Les *verbes unipersonnels* sont ceux qui ne s'emploient dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il importe, &c.* Comme ils manquent de quelques temps, il est à propos d'en donner la conjugaison.

Conjugaison du verbe unipersonnel.

INFINITIF.	PASSE INDEFINI.	PASSE.
PRESENT.	Il a neigé.	Il aurait neigé.
Neiger,	PASSE ANTERIEUR.	On dit aussi : il [eût neigé.
	Il eut neigé.	
PARTICIPE.	PLUS-QUE-PASSÉ.	PRESENT ABSOLU
PASSE.	Il avait neigé	OU FUTUR.
Ayant neigé.	FUTUR ABSOLU.	Qu'il neige.
	Il neigera.	PRESENT RELATIF.
INDICATIF.	FUTUR PASSE.	Qu'il neigeât.
PRESENT ABSOLU.	Il aura neigé.	PASSE.
Il neige.	CONDITIONNEL.	Qu'il ait neigé.
PRESENT RELATIF.	PRESENT.	PLUS-QUE-PASSE.
Il neigeait.	Il neigerait.	Qu'il eût neigé.
PASSE DEFINI.		
Il neigea.		

Remarque.—Le mot *il*, qui précède le verbe unipersonnel, ne tient la place d'aucun nom. Ainsi on connaît qu'un verbe est unipersonnel, lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à la place du mot *il* qui précède ce verbe, comme dans cet exemple : *il faut étudier.*

pour devenir savant. Mais si, en parlant d'un jeune homme, on dit : *il paraît être timide*, *paraît* n'est pas un verbe unipersonnel, parce qu'à la place de *il* on peut mettre *jeune homme* et dire : *ce jeune homme paraît être timide*.

Verbes Irreguliers et Defectifs.

Remarques.—Au moyen de règles tant générales que particulières qui ont été données pour la formation des temps et des personnes et du tableau qui suit, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer. Ce tableau renferme la conjugaison des *verbes irreguliers*, c'est-à-dire, qui s'écartent à quelques uns de leurs temps ou de leurs personnes des règles qui ont été données ci-dessus. Je n'ai mis dans ce tableau que les temps et les personnes irreguliers, afin de ne pas trop charger la mémoire des commençans. Dans les *verbes defectifs*, c'est-à-dire qui manquent de quelques uns de leurs temps ou de leurs personnes, j'ai mis toutes les personnes et tous les temps irreguliers ; mais quand toutes les autres personnes se forment régulièrement de la première personne d'un temps, je me suis contenté de mettre le signe *etc.* après cette première personne. Il est à remarquer à l'égard de ces derniers que, quand un verbe manque d'un temps, il manque ordinairement de tous ceux qui se forment de ce temps.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

Première Conjugaison.

Aller est régulier au Participe passé et fait aussi *ayant été*.
Indicatif présent : je vais, tu vas, il va, ils vont ; futur absolu, j'irai ; Subjonctif présent absolu, que j'aille ; Impératif, va. Ainsi se conjugue *s'en aller*, excepté au Participe passé, où il ne fait que *s'en étant allé*.

Envoyer fait au futur absolu, j'env-errai. Ainsi se conjugue renv-oyer.

Defectif { *Puer* ne fait plus au présent absolu de l'Indicatif
je pus, mais il est régulier. Il manque du Participe
passé, du passé défini, du Subjonctif et de l'Impératif.

Seconde Conjugaison.

Bou-illir fait : Participe pr : *bou-illant* et à l'Ind : pr : *ab* : je *bou-s*. Ainsi se conjuguent *ébou-illir* et *rebou-illir*.

Acqu-érir fait : Part : pr : *acqu-érant*, passé, *acqui-s*, Ind : pr. abs : *j'acqu-iers*, ils *acqu-èrent*, passé défini, *j'acqu-is*, fut : abs : *j'acqu-errai* ; Subj : pr : *ab* : que *j'acqu-ière*. Ainsi se conjuguent *s'enqu-érir* et *requ-érir*.

Cour-ir fait au Part : pr : *cour-ant*, passé, *cour-u* ; Ind : pr : je *cour-s*, passé déf : je *cour-us*, fut : je, *cour-rai*. Ses composés se conjuguent de même.

Fu-ir fait : Part : pr : *fu-yant*. Ainsi se conjugue *s'enfu-ir*.

Mourir fait : Part : pr : *mourant*, passé, *mort* ; Ind : pr : je *meurs*, ils *meurent* ; passé déf : je *mourus* ; fut : je *mourrai* ; Subj : pr : que je *meure*.

Vêt-ir fait : Part : pr : *vêt-ant*, passé, *vêt-u* ; Ind : pr : je *vêt-s*. On conjugue de la même manière ses composés.

Hair. Ce verbe est régulier, si ce n'est qu'on écrit sans *tréma* les trois premières personnes du singulier du prés : absolu de l'Ind : je *hais*, tu *hais*, il *hait*.

Sen-tir fait : au Part : pr : *sen-tant* et à l'Ind : pr : je *sen-s*. Ainsi se conjuguent *par-tir*, *men-tir*, *se repen-tir* et leurs composés.

Ser-vir fait : Part : pr : *ser-vant* et Ind. pr : je *ser-s*. **Desser-vir** se conjugue de même.

Dor-mir fait : Part : pr : *dor-mant* et Ind : pr : je *dor-s*. On conjugue ainsi ses composés.

Sor-tir fait : Part : pr : *sor-tant* et Ind : pr : je *sor-s*. Ainsi se conjugue *ressor-tir*. Mais *sortir* signifiant *obtenir* et *ressortir* signifiant *être du ressort* sont réguliers.

Off-rir fait : Part : pr : *off-rant*, passé, *off-ert* ; Ind : pr : *j'off-re*. **Souff-rir**, **ouv-rir**, **couv-rir** et leurs composés se conjuguent de la même manière.

Fleurir est régulier ; mais on dit aussi au Part : pr : *florissant* et à l'Ind : pr : relatif, je *florissais*, quand ce verbe signifie *être en honneur*.

Cueillir fait : Part : pr : *cueill-ant* ; Ind : pr : je *cueille*, fut : abs : je *cueill-erai*. On conjugue de même *accueill-ir* et *recueill-ir*.

Assaillir fait : Part : pr : *assaill-ant* ; Ind : pr : j'*assaill-e*, fut : abs : j'*assaill-irai* ou j'*assaill-erai*. Conjuguez ainsi *tressaill-ir*.

Tenir fait : Part : pr : *t-enant*, passé, *t-enu* ; Ind : pr : je *t-iens*, ils *t-iennent*, passé déf : je *t-ins*, fut : abs : je *t-iendrai* ; Subj : pr : abs : que je *t-ienne*. Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés en *enir*.

Bénir a deux participes passés : *béni* et *bénil*. Ce dernier s'emploie pour des choses consacrées par des prières, partout ailleurs on écrit *béni*.

Faillir fait : Part : pr : *faillant*. Il est régulier au Part : passé et au passé défini.

Défaillir fait : Ind : pr : abs : nous *défaillons*, ils *défaillent*, pr : relat : je *défaillais*, &c. Il est régulier au passé défini.

Conquérir fait : Ind : pr : *conqu-érant*, passé *conqu-is*, passé déf : je *conqu-is*, &c. fut : je *conqu-erai*, &c. Le pr : relat : de l'Ind : est régulier. Ainsi se conjugue *reconqu-érir*.

Ouir fait : Part : passé, *ouï* et passé défini, j'*ouïs*, il *ouït*.

Saillir fait : Part : pr : *saillant* ; Ind : pr : abs : il *saill-e*, ils *saillent*, fut : il *saillera*, ils *sailleront*. Il est régulier au part : passé, de même qu'au pr : rel. de l'Ind : au pr : abs : du subj : et à l'Impér : temps toutefois où il n'a que les troisièmes personnes. Dans ce sens il signifie *avancer en dehors*. Quand il signifie *s'élever avec force* il est régulier.

Gésir inusité à l'Inf : fait : Part : pr : *gisant* ; Ind : pr : abs : il *git*, nous *gisons*, ils *gisent* ; pr : rel : il *gisait*.

Querir et Férir ne sont usités qu'à l'Inf : pr : Férir n'est même en usage que dans cette expression *sans coup férir*.

Troisième Conjugaison.

V-oir fait : Part : pr : *v-oyant*, passé *v-u* ; Ind : pr : abs : je *v-ois*, passé défini, je *v-is*, fut : abs : je *v-errai*. Ainsi se conjuguent *entrev-oir* et *rev-oir*. *Pourv-oir* et *prév-oir* se conjuguent encore de la même manière ; mais ils font au fut : abs : je *pourv-oirai* et je *prév-oirai*, et *pourv-oir* fait au passé défini, je *pourv-us*.

Savoir fait : Part : pr : *sachant*, passé, *su* ; Ind pr : abs : je *sais*, nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*, pr : rel : je *savais*, passé défini, je *sus*, fut : abs : je *saurai* ; Subj : pr : abs : que nous *sachions*, que vous *sachiez* ; Imp : *sache*, *sachons*, *sachez*.

Avoir fait : Part : pr : *ayant*, passé, *eu* ; Ind : pr : abs : j'*ai*, nous *avons*, vous *avez*, ils *ont*, pr : rel : j'*avais*, passé déf : j'*eus*, fut : abs : j'*aurai* ; Subj : pr : abs : qu'*il ait*, que nous *ayons*, que vous *ayez* ; Imp : *aie*, *ayons*, *ayez*.

Surseoir fait : Part : pr : *sursoyant*, passé, *sursis* ; Ind : pr : abs : je *sursois*, passé déf : je *sursis*, fut : abs : je *surseoirai*.

S'ass-oir fait : Part : pr : *s'ass-oyant*, passé, *ass-is* ; Ind : pr : abs : je *m'ass-ieds*, passé déf : je *m'ass-is*, fut : abs : je *m'ass-iérai* ou je *m'ass-ierai*. Conjuguez de même *rass-oir*.

M-ouvoir fait : Part : pr : *m-ouvant*, passé, *m-u* ; Ind : pr : abs : je *m-eus*, ils *m-euvent*, passé déf : je *m-us* ; Subj : pr : abs : que je *m-ouve* ou que je *m-euve*. Ainsi se conjuguent *ém-ouvoir* et *prom-ouvoir* ; mais ils manquent de plusieurs de leurs temps.

Défectifs. { **Vouloir fait :** Part : pr : *voulant*, passé, *voulu* ; Ind : pr : abs : je *veux*, &c. ils *veulent*, passé déf : je *voulus*, &c. fut : abs : je *voudrai*, &c. Subj : pr : abs : que je *veuille*, &c. Il ne manque que de l'Impératif.

Prévaloir fait : Part : pr : *prévalant*, passé, *prévalu* ; Ind : pr : abs : je *prévaux*, &c. passé déf :

je prévalus, &c. fut : abs : je prévaudrai, &c. Il ne manque que de l'Impératif.

Va-loir fait : Part : pr : va-lant, passé, va-lu ; Ind : pr : abs : je va-ux, &c. passé déf : je va-lus, &c. fut : je va-udrai, &c. Subj : pr : abs : que je va-ille, &c. Point d'Impératif. On conjugue comme lui ses composés.

Pleuvoir, unipersonnel, fait : Part : pr : pleuvant, passé, plu ; Ind : pr : abs : il pleut, passé déf : il plut. Point d'Impératif.

Falloir, unipersonnel, fait : Part : pr : fallant, passé, fallu ; Ind : pr : il faut ; passé déf : il fallut ; fut : il faudra ; Subj : pr : abs : qu'il faille. Il manque de l'Impératif.

Apparoir, unipersonnel, n'a que l'Ind : pr : abs : il appert.

Défectifs.

Pouvoir fait : Part : pr : pouvant, passé, pu ; Ind : pr : abs : je puis, tu peux, il peut, &c. ils peuvent, passé déf : je pus, &c. fut : je pourrai, &c. Subj : pr : abs : que je puisse, &c. que nous puissions, que vous puissiez, &c. Il n'a pas d'Impératif.

Choir n'a que le Part : passé, chu.

Déchoir qui manque du Part : pr : fait Part : passé, déchu ; Ind : pr : abs : je déchois, &c. nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient, pr : rel : je déchoyais, &c. passé déf : je déchus, &c. fut : abs : je décherrai, &c. Subj : pr : abs : que je déchoie, &c.

Echoir fait : Part : pr : échéant, passé, échu ; Ind : pr : abs : il échet ou il échoit, ils échéent, passé déf : j'échus, &c. fut : abs : j'écherrai, &c. Subj : pr : abs : qu'il échée, qu'ils échéent. Il manque de l'Ind : pr : rel : et de l'Impératif.

Seoir, qui signifie être convenable et être assis, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps, où il fait : il sied, ils siéent, il seyait, il siéra, il siérait. On a fait un adjectif du Part : pr : on dit la chose n'est pas séante. Dans la seconde signification

Defectifs { il n'est en usage qu'aux participes *séant* et *sis* et même en style de palais. Ex : le Roi *séant* on son lit de justice. Maison *sise* rue St. Jacques. Ainsi se conjugue messecoir.

Quatrième Conjugaison.

Rédui-re fait : Part : pr : rédui-sant, passé, redui-t, passé déf : je redui-vis. On conjugue de la même manière tous les verbes en *uire* ; mais nuire et luire font au Part : passé nui et lai.

Crai-ndre fait : Part : pr : crai-gnant, passé, crai-nt ; Ind : pr : abs : je crai-na, passé, déf : je crai-gnis. Tous les verbes terminés en *indre* se conjuguent de la même manière.

Confire fait : Part : pr : confisant, passé, confit, passé déf : je confis.

Écri-re fait : Part : pr : écri-vant, passé écri-t, passé déf : j'écri-vis. Conjuguez de même tous ceux qui se terminent en *crire*.

Lire fait : Part : pr : l-isant, passé l-u, passé, déf : je l-us. Tous ceux qui se terminent en *lire* se conjuguent de même.

R-ire fait : Part : passé, r-i, et passé déf : je r-is. Conjuguez de même sour-ire.

Di-re fait Part : pr : di-sant, passé, di-t ; Ind : pr : abs : vous di-tes, passé déf : je di-s. On conjugue ainsi redi-re, de même que dédi-re, contredi-re, interdi-re, médi-re et prédi-re ; mais ces derniers sont réguliers à la seconde personne plurielle de l'Ind : pr : abs :

Maudire fait : Part : pr : maudissant, passé, maudit ; passé déf : je maudis.

Suffire fait : Part : pr : suffisant, passé, suffi ; passé défin : je suffis.

Circoncire fait : Part : pr : circoncisant, passé circon-cis ; passé déf : je circoncis.

F-aire fait : Part : pr : f-esant ou f-aisant, passé f-ait ;

Ind : pr : abs : je *f-ais*, vous *f-aitez*, ils *f-ont* ; passé déf : je *f-is*, fut : abs : je *f-erai* ; Subj : pr : abs : que je *f-asse*, que nous *f-ussions*, que vous *f-ássiez*. Ainsi se conjuguent ses composés.

Pl-*aire* fait : Part : pr : *pl-aisant*, passé, *pl-u*, passé déf : je *pl-us*. Ainsi se conjugue *t-aire*.

Boire fait : Part : pr : buvant, passé, *bu* ; Ind : pr : abs : ils boivent, passé déf : je *bus* ; Subj : pr : abs : que je boive.

Croire fait : Part : pr : croyant, passé, *cru*, passé défin : je *crus*.

N-*âtre* fait : Part : pr : *n-aissant*, passé, *n-é* ; Ind : pr : abs : je *n-ais*, il *n-aît* ; passé défini, je *n-aquis*. Ainsi se conjugue *ren-âtre*.

Cr-*ôtre* fait : Part : pr : *cr-oissant*, passé, *cr-û*, *cr-ue* ; Ind : pr : abs : je *cr-ois*, passé déf : je *cr-ûs*. Conjuguez de même *accr-ôtre*, *décr-ôtre* et *recr-ôtre* ; mais les participes *accru*, *déçu* et *recru* ne prennent pas d'accent.

Par-*âtre* fait : Part : pr : *par-aissant*, passé, *par-u* ; Ind : pr : abs : je *par-ais*, passé déf : je *par-us*. Tous les verbes terminés en *âtre*, excepté *paître*, *naître* et *ren-ître* se conjuguent de même.

Con-*clure* fait : Part : passé, *con-clu* ; Ind : pr : rel : nous *con-cluions*, vous *con-cluiez*, passé déf : je *con-clus*. *Ex-clure* se conjugue de même ; mais il a deux participes passés, *exclu* et *exclus*.

M-*ettre* fait : Part : passé, *m-is* ; Ind : pr : abs : je *m-ets*, passé déf : je *m-is*. Ses composés se conjuguent de même.

Cou-*dre* fait : Part : pr : *cou-sant*, passé, *cou-su* ; passé déf : je *cou-sis*. Conjuguez de même *décou-dre* et *re-cou-dre*.

Mou-*dre* fait : Part : pr : *mou-lant*, passé, *mou-lu* ; passé déf : je *mou-lus*. On conjugue de même *émou-dre* et *remou-dre*.

Être fait : Part : pr : étant, passé, *été*, sans féminin ; Ind : pr : abs : je suis, tu es, il est, nous sommes, vous

êtes, ils sont; passé déf. je fus, futur abs: je serai ;
Subj: pr: abs: que je sois, que nous soyons, que vous
soyez, qu'ils soient; Imp: sois, soyons, soyez.

Pr-endre fait: Part: pr: *pr-enant*, passé, *pr-is*; Ind:
pr: abs: ils *pr-ennent*, passé déf: je *pr-is*; Subj: pr:
abs: que je *pr-enne*. On conjugue ainsi ses composés.

Sui-vre fait: Part: passé, *sui-vi*; Ind: pr: abs: je
sui-s. Conjuguez de même ses composés.

V-ivre fait: Part: passé, *v-écu*; Ind: pr: abs: je
v-is; passé déf: je *v-écus*. Ainsi se conjuguent ses com-
posés.

Vain-cre fait: Part: pr: *vain-quant* et passé déf: je
vain-quis. Ainsi se conjugue *convain-cre*.

Bat-tre fait à l'Ind: pr: abs: je *bat-s*. On conjugue
de la même manière ses composés.

Fr-ire fait au Part: passé *frit*. Il manque du Part:
pr: de l'Ind: pr: rel: du passé défini et du Subj:
pr: abs:

Braire n'a que l'Ind: pr: abs: il *braît*, il *braient*
et le fut: abs: il *braira*, ils *brairont*.

Tra-ire fait: Part: pr: *tra-yant*, passé, *tra-it*. Il
manque du passé défini. Conjuguez de même les
autres verbes terminés en *traire*.

P-aître fait: Part: pr: *p-aissant*, passé, *p-u*;
Ind: pr: abs: je *p-ais*, tu *p-ais*, il *p-ait*, &c. Il
manque du passé défini. Ainsi se conjugue *rep-aître*;
mais il a le passé déf: je *rep-us*.

Bruire n'a que: Part: pr: *bruyant* et Ind: pr: rel:
il *bruyait*, ils *bruyaient*.

Clo-re n'a que: Part: passé, *clo-s*; Ind: pr: abs:
je *clo-s*, tu *clo-s*, il *clôt*; fut: abs: je *clô-rai*.ou je
clô-rrai, &c. Ainsi se conjuguent *enclô-re* et *ren-
clô-re*.

Éclo-re n'a que: Part: passé, *éclos*; Ind: pr:
abs: il *éclôt*, ils *éclosent*, fut: abs: il *éclôra*, ils
éclôront; Subj: pr: abs: qu'il *éclo-se*, qu'ils *éclo-
sent*.

Defectifs.

Défectifs. { Abs-oudre fait : Part : pr : abs-olvant, passé, abs-ous, abs-oute; Ind : pr : abs : j'abs-ous, &c. Il manque du passé défini. Ainsi se conjuguent diss-oudre et rés-oudre; mais ce dernier a le passé défini, je rés-olus et deux Part : passés, rés-olu (signifiant *décidé*) et rés-ous (signifiant *réduit*.) Le Participe résous n'a pas de féminin. Forfai-re n'a que le Part : passé forfai-t. Conjuguez de même méfai-re, malfai-re et parfai-re.

—o000—

Sixieme espece de Mots.

L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable qui se joint à un adjectif, à un verbe et quelquefois même à un autre adverbe, pour modifier l'étendue de leur signification.

On connaît ordinairement qu'un mot est adverbe quand il peut se tourner par une préposition et un régime. Ainsi dans ces phrases : *il demeure ici; il parle librement. Ici et librement* sont des adverbes, parce qu'à leur place on peut mettre, *en ce lieu, et avec liberté*, et dire : *il demeure en ce lieu; il parle avec liberté.*

Quelques adverbes ont des régimes que l'usage et le Dictionnaire feront connaître.

Il y a différentes sortes d'adverbes :—

I.—Il y en a qui marquent le temps, comme : *hier, aujourd'hui, demain; jadis, maintenant, bientôt, &c.*

II.—Il y en a qui marquent le lieu, comme : *ici, là; en haut, en bas; loin, proche, &c.*

III.—Il y en a qui marquent la quantité, comme : *peu, assez, trop ; plus, moins, autant ; très, bien, fort, &c.*

IV.—Il y en a qui marquent l'ordre et le rang, comme : *d'abord, auparavant, après, ensuite ; première-ment, seconde-ment, troisième-ment, &c.*

V.—Il y en a qui marquent l'affirmation, comme : *oui, certes, vrai-ment &c.*

VI.—Il y en a qui marquent la négation, comme : *non, ne pas, ne point, nulle-ment, &c.*

VII.—Il y en a pour interroger, comme : *pourquoi, comment, combien, &c.*

VIII.—Il y en a qui marquent le doute, comme : *probable-ment, peut-être, &c.*

IX.—Il y en a qui marquent la comparaison, comme : *si, aussi ; tant, autant, &c.*

X.—Il y en a qui marquent la manière comme : *prudemment, courageuse-ment, &c.*

Formation des Adverbes terminés en *ment*.

Ils se forment la plupart de l'adjectif correspondant :

1^o. En ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle ; *vrai, joli, sensé, dû, honnête, font vrai-ment, joli-ment, sensé-ment, dû-ment, honnête-ment.*

2^o. Si l'adjectif est terminé par *nt* on change *nt* en *amment* ; ainsi *consta-nt, dilige-nt, font consta-amment, dilige-amment.* On excepte *présent* et les monosyllabes qui suivent la règle suivante.

3^o. Dans ceux qui ne sont terminés ni par une voyelle

ni par *nt*, on ajoute *ment* au féminin de l'adjectif. Ex : *nul, nulle, nulle-ment ; adroit, adroite, adroite-ment.*

Remarque.

I.—Quelquefois les adjectifs deviennent de véritables adverbes ; c'est lorsqu'ils ne se rapportent à aucun nom et qu'ils ne sont dans la phrase que pour modifier le verbe au quel ils sont joints, comme : sentir *bon*, frapper *juste*, chanter *faux*.

II.—Pareillement les adverbes deviennent quelquefois de vrais noms susceptibles d'articles et de nombres, on dit : *le derrière* d'une maison, *le dessous* du poêle, prendre *les devants*.

III.—Lorsque le modificatif d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe est exprimé par plusieurs mots, comme : *à l'improviste, dans peu, tout d'un coup etc.* on l'appelle *expression adverbiale*.

IV.—Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'e qui précède *ment* est muet, excepté dans les suivans : *aveuglément, commodément, communément, conformément, énormément, expressément, impunément, importunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément.*

— 0000 —

Septieme espece de Mots.

LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est un mot invariable qui sert à désigner les différens rapports qu'il y a entre plusieurs mots d'une même phrase.

Ex : Les Lapons vivent *dans des habitations creusées sous terre.* *Dans et sous* sont des prépositions : les mots *habitations et terre* qui suivent ces prépositions, en sont les régimes.

Prepositions Francaises.

A : demeurer à la Campagne.

Après : rejetterons-nous toujours le bonheur, pour courir après son ombre.

Attendu : il ne partira que la semaine prochaine, attendu ses nombreuses occupations.

Autour : autour de lui se jouaient les tendres agneaux.

Avant : mille ans avant l'Ere chrétienne.

Avec : ne joignez pas société avec le méchant.

Chez : demeurer chez un ami.

Concernant : discours concernant l'aumône.

Contre : discours contre l'avarice.

Dans : dans les villes et dans les campagnes.

De : un bon Roi est chéri de ses peuples.

Depuis : l'an 34 depuis la fondation de Rome.

Dès : se donner à l'étude dès la jeunesse.

Derrière : il campa derrière le mont Aventin.

Devant : il fut sommé de paraître devant ses Juges.

Devers : je n'ai par devers moi aucune preuve de ce fait

Durant : il parla durant trois heures.

En : voyager en Amérique.

Entre : il le tenait serré entre ses bras.

Envers : sa conduite *envers* son ennemi est digne d'éloge.

Excepté : tous les Israélites qui sortirent de l'Égypte, *excepté* deux, périrent dans le désert.

Hormis : tous, *hormis* mon frère et moi, furent instruits du complot.

Hors : je puis tout sacrifier, *hors* l'honneur et la vérité.

Joignant : il bâtit sa maison *joignant* la mienne.

Jusque : on n'avait pas vu cela *jusqu'à* cette heure.

Malgré : nous partîmes, *malgré* les tendres remontrances de notre mère.

Moyennant : je réussirai *moyennant* votre secours.

Nonobstant : il poursuivit *nonobstant* les clameurs des assistans.

Outre : pour réussir dans le monde, il faut, *outre* la science, un grand fonds de probité.

Par : ils se tenaient *par* la main.

Parmi : il fut trouvé *parmi* les blessés.

Pendant : il fut malade *pendant* trois ans.

Pour : travailler *pour* le bien public.

Sauf : compte rendu, *sauf* erreur.

Selon : se conduire *selon* les lumières de la raison.

Sans : on ne peut être heureux *sans* la vertu.

Sous : tout ce qui est *sous* le soleil.

Suivant : cela est juste *suivant* moi.

Sur : l'armée campait *sur* une hauteur.

Touchant : je n'ai rien su *touchant* cette affaire.

Vers : il dirigeait ses pas *vers* Girouard-ville,

Vu : il acquerra de la gloire *vu* sa bravoure.

Remarques.

I.—Les *Locutions prépositives* ou *prépositions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *à côté de, à travers, au travers de, auprès de, proche de, en présence de*. Ex : Il se jetta *à travers* les ennemis.

II.—Les prépositions *à, de, en* se répètent avant chaque mot qu'elles régissent. Ex : Il passe son temps *à rire et à folâtrer*. La terre n'est couverte que *de palais détruits, de trônes renversés, que de lauriers flétris, que de sceptres brisés*. Les mêmes préjugés sont répandus *en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique*.

III.—Les autres prépositions se répètent aussi avant les mots qui signifient des choses entièrement différentes. Ex : C'est un homme *sans foi, sans honneur et sans affection*. Les Romains brillèrent *par les lois, par les arts et surtout par la guerre*.

Mais il faudrait dire : il charme *par sa bonté et sa douceur, sans répéter la préposition par*, parce que *bonté et douceur* sont des mots à peu près synonymes.

IV.—Quelquefois des prépositions régissent d'autres prépositions. Ex : il venait *de chez* son père ; j'étais *hors* de la ville.

—o o o o—

Huitième espèce de mots.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entr'elles.

Ainsi dans cette phrase : La nuit l'enchaîne encore ; *mais* demain, s'il nous retrouve dans la plaine, il fondra sur nous, *et* nos malheurs nous apprendront à le connaître ; *mais, si, et* sont des conjonctions, parce qu'ils servent à joindre les différentes parties de cette phrase.

Les locutions conjonctives ou conjonctions composées sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *parce que, tandis que, supposé que, etc.*

Il y a différentes sortes de conjonctions :

I.—Pour marquer le temps : *quand, lorsque, pendant que, etc.* Ex : venez me voir, *quand* vous le pourrez.

II.—Pour conclure : *donc, par conséquent, c'est pourquoi, etc.* Ex : cette armée était peu nombreuse et énermée par les plaisirs, *c'est pourquoi* la victoire fut aisée.

III.—Pour marquer opposition : *mais, quoique, néanmoins, etc.* Ex : cet homme, *quoique* peu instruit, est intéressant.

IV.—Pour marquer le motif : *car, puisque, etc.* Ex : je le ferai, *puisque* vous me l'ordonnez.

V.—Pour marquer la condition : *si, pourvu que etc.* Ex : vous aurez droit à toute ma reconnaissance, *si* vous me rendez ce service :

VI.—Pour marquer la liaison : *et, ni, etc.* Ex : les chevaux bondissent *et* traînent au hasard le char abandonné. On appelle ces dernières *copulatives*.

VII.—Pour marquer la division : *ou, ou bien, etc.* Ex : Ils s'écrièrent tout d'une voix : la victoire *ou* la mort. On les appelle *disjonctives*.

Remarque.—Il y a encore un grand nombre de conjonctions ; l'u-

age les fera connaître. La plus ordinaire est *que*, qui diffère de *que* pronom, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *quel*, *quelle*, et un nom. Ex : obéis, si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

Règle.— Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant à l'Indicatif, les autres au Subjonctif. Ex : *Lorsqu'il voulait* parler, sa voix ne rendait que des sons confus et entrecoupés de sanglots. *Quoiqu'il aimât* passionnément les lettres, il passa une grande partie de sa vie à voyager.

Neuvieme espece de Mots.

L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot invariable qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'ame.

Les principales interjections sont :—

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| I.—Pour peindre la joie : <i>Ah!</i> | VI.—Pour encourager : <i>ça!</i> |
| II.—Pour la crainte : <i>Hé!</i> | <i>Ho ça!</i> |
| III.—Pour la douleur : <i>Aïe!</i> | VII.—Pour avertir : <i>Hola!</i> |
| <i>Ouf! Hélas!</i> | <i>Hem!</i> |
| IV.—Pour l'aversion : <i>Fi!</i> | VIII.— Pour le silence : |
| V.—Pour l'admiration: <i>Oh!</i> | <i>Chut!</i> |

Remarque.—On range dans la classe des interjections certains mots, qui ne le sont pas de leur nature et qui ne le deviennent que par l'usage qu'on en fait pour exprimer quelque mouvement de l'ame ; comme : *grand Dieu! miséricorde! tout beau! paix! etc.* L'interjection n'a pas de régime. Quant à la place qu'elle doit occuper dans le discours, l'oreille et le sentiment seuls doivent en décider.

FIN

DE LA PREMIERE PARTIE.

LES
PRINCIPES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

SECONDE PARTIE.

— 0000 —

ARTICLE PRELIMINAIRE.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'Orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément à l'usage adopté par les meilleurs grammairiens.

Elle renferme la *ponctuation*, l'*accent*, l'*apostrophe*, etc.

Remarques sur les Lettres.

A—ne se prononce pas dans *taon*, *Saone*, (rivière.)

C—final ne se prononce pas dans *estomac*, *broc*, *accroc*, *marc*, *échecs*, (jeu), *clerc*, *cric*, etc. *C* a la prononciation du *g* dans *second*, et le *ch* celui de *q* dans *Machiavel* et *archiépiscopal*.

D—se prononce *t* à la fin d'un adjectif suivi immédiatement du nom auquel il est joint, si ce nom commence

par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *grand homme*. C'est la même chose, s'il est à la fin d'un verbe suivi d'un mot commençant par une voyelle. Ex : Il *pend* à cet arbre. *Perd-il ?*

E—ne se prononce pas dans *Caen* (ville) et se prononce *a* dans *solemnel* qu'on prononce *solanel*.

F—ne se prononce pas au pluriel des mots *nerf*, *bœuf*, *œuf*, et même au singulier, quand ils sont intimement liés avec d'autres mots, comme : *nerf de bœuf*, etc. Dans *neuf* *f* se prononce *v* avant un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *neuf hommes*.

N—se prononce dans *chrétienté* comme dans *chrétien*. On n'en prononce qu'une dans *innocent* et ses dérivés. On fait sonner *n* final dans tous les adjectifs suivis immédiatement d'un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex. un *bon auteur*, un *vilain homme*. La même chose a lieu après *rien* et l'adverbe *bien* ; pour ce dernier, seulement lorsqu'il est suivi immédiatement d'un adjectif ou d'un adverbe.

Mais *n* à la fin des noms ne sonne jamais avant un autre mot. Ex : *passion aveugle*.

O—ne se prononce pas dans *faon*, *paon*, *Laon* (ville.) On dit avec aspiration : le *onze* de Janvier. Il dit le *oui* et le *non*. Mais on peut dire le *onzième* et l'*onzième*.

P—ne se prononce pas dans *exempt*, *dompter*, *indomptable*, etc. mais on le prononce dans *exemption* et *symptôme*.

Q—se prononce dans *coq* au singulier et au pluriel. *Liquéfier* se prononce *likéfier* ? mais on prononce *liquéfaction* ou *likéfaction*.

S—entre deux voyelles se prononce, à quelques exceptions près, comme *z*. Ainsi *désordre* se prononce *dézordre*. De même lorsque, dans la composition d'un mot, *trans* est suivi d'une voyelle, comme *transaction*.

T—se prononce dans *abject*, *dol*, *exact*, *sal*, *granit*, *rapt*, *subit*.

Majuscules.

On met des lettres majuscules : 1^o. au commencement de toute phrase qui ne dépend pas d'une autre phrase ; 2^o. dans la Poésie, au commencement de chaque vers ; 3^o. au commencement des noms propres ; 4^o. au commencement des noms d'arts, de sciences, de métiers, &c. s'ils ne sont pas présentés comme marquant simplement la qualification ; 5^o. au commencement des noms qui expriment le principal sujet du discours. 6^o. Enfin les initiales de certains mots qu'on a coutume d'abrégier doivent être des majuscules, comme : S. M. B. pour dire *Sa Majesté Britannique*, M. P. P. pour dire *Membre du Parlement Provincial*.

Remarque.—On ne met point ordinairement d'accent sur les majuscules.

Apostrophe.

Dans certains mots qui finissent par *a*, *e*, *i*, on retanche ces lettres, toutes les fois que le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette. Alors pour marquer l'élision ou la suppression de la lettre, on met une *apostrophe*. (')

I.—*A*—se retranche dans l'article *la* et dans le pronom *la*, s'il ne suit pas un impératif. Ex : *l'entrée pour la entrée.*

II.—*E*—se retranche : 1^o. dans *je, me, le, se, que, la, ne, ce,* et dans l'adjectif *grande* suivi de certains noms, comme : *grand'mère, grand'tante, &c.* 2^o. Dans la préposition *entre* formant un verbe réciproque, comme *s'entr'aimer*, et dans *entr'eux, entr'elles entr'autres.* 3^o. Dans *jusque* avant *a, au, ici, où.* 4^o. Dans *puisque, lorsque* et *quoique* avant un pronom personnel, de même que lorsque ces conjonctions sont avant *un* et *on.* Ex : *Puisqu'il part. Quoiqu'on dise.* 5^o. Dans *quelque* avant *un* et *autre* ainsi que dans ces expressions *quelqu'il soit. . . quelle qu'elle soit.*

III.—*I*—ne se perd que dans *si* suivi de *il, ils.* Ex : *s'il vient, s'ils viennent.*

Du Tiret.

Le *Tiret* est un trait horizontal (—) que l'on met : 1^o. Entre les mots que l'on veut unir pour n'en former qu'un. *seul, comme, arc-en-ciel, vis-à-vis.*

2^o. A la fin d'une ligne pour marquer que le mot n'est pas fini.

3^o. Entre deux adjectifs de nombre, si le dernier ne passe pas dix. Ex : *vingt-deux, soixante-dix, mil huit cent trente-un.* On écrit encore de même *quatre-vingt.*

4^o. Dans le dialogue, pour éviter la répétition de *dit-il, dit-elle.*

5^o. Entre le pronom personnel et le mot *même*, comme, *moi-même*.

6^o. Lorsqu'un Impératif a pour régime un des pronoms *moi, toi, nous, vous, le, la, lui, les, leur, y, en*, et qu'il en est suivi. Ex : *Aimez-le. Donnez-le-lui. Allez-vous-en.*

7^o. Entre le verbe et le pronom sujet, si ce dernier est après le verbe. Ex : *viendrez-vous ? finit-on ? est-ce lui ?* Mais, si le verbe finissait par une voyelle et que le pronom fût *il, elle* ou *on*, il faudrait mettre un *t* entre le verbe et le pronom de cette manière, *parle-t-il ? va-t-on ?*

Du Tréma.

Le *Tréma* n'est autre chose que deux points (*¨*) que l'on met sur l'une des voyelles *e, i, u*, pour avertir de la prononcer séparément d'une autre voyelle qui est avant, comme : *ciguë, haïr, Antinoüs.*

De la Cédille.

La *Cédille* est une petite figure (*¸*) que l'on place sous le *c*, pour avertir qu'il doit prendre le son de *s*, comme. *Français, je reçus.*

Des Guillemets.

Les *Guillemets* (*«*) se mettent au devant de toutes les lignes d'un discours cité et à la fin de la citation. Fénelon a dit : « Les Rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. »

De la Parenthèse.

La *Parenthèse* est une figure () qui sert à clore une espèce de note renfermée dans une phrase : Ex : Darius (c'était le nom du Roi) répondit, etc.

De la Ponctuation.

La *Ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, les pauses plus ou moins grandes que l'on doit faire en lisant.

Les signes de la ponctuation sont : la *virgule* (,) le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point admiratif* (!), les *points suspensifs* (. . .) et l'*alinéa*.

La *virgule* indique la moindre de toutes les pauses. Ex : *Ses regards pénétrants, son vaste souvenir, embrassent le présent, le passé, l'avenir. Il n'entend ni les cieus qui grondent sur sa tête, ni le bruit des rochers battus par la tempête.*

Remarque.—On doit mettre entre deux virgules la phrase incidente explicative, et sans virgule la phrase incidente restrictive ou déterminative. Ex : *Les richesses, qui sont passagères, ne sont pas dignes d'occuper le cœur de l'homme. Les seules richesses qu'il doit désirer, sont la vertu et l'estime de ses semblables.*

Le *point-virgule* marque une pause plus grande que celle de la virgule. Ex : *Non, ma mère, vous ne vous êtes pas trompée ; celui-ci est aussi un Alexandre.*

Les *deux points* expriment un repos encore plus considérable que celui du point-virgule. Ex : *Il y a certaines choses qu'on apprend sans les étudier : il y en a d'autres qu'on étudie sans les apprendre.*

Le point indique le plus grand repos : Ex : *Le sage est ménager de temps et de paroles.*

Le point interrogatif se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Ex : *Combien en avez-vous apporté ? Avez-vous vu cet homme ?*

Le point admiratif se place après un mot ou après une phrase qui marque quelque mouvement de surprise, de douleur, d'admiration, etc. Ex : *Ah ! que de la vertu les charmes sont puissans !*

Les points suspensifs se mettent, lorsque l'ame, comme oppressée par la douleur ou par la joie, ne laisse échapper que des phrases interrompues et sans suite : Ex :

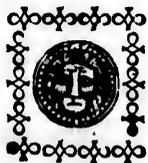
J'ai vu. sans mourir de douleur,

J'ai vu. siècles futurs, vous ne le pourrez croire !

Ah ! j'en frémis encor de dépit et d'horreur ;

J'ai vu. mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

L'alinéa a lieu, lorsqu'on quitte une ligne où l'on vient de finir une phrase, pour en commencer une nouvelle à la ligne suivante.



LES
PRINCIPES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

—0000—

SECONDE PARTIE :
OBSERVATIONS SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

Première espèce de Mots.

LE NOM.

NOMS COLLECTIFS.

Parmi les noms communs on distingue les *noms collectifs*. Ce sont des noms qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme ; *peuple, troupeau*.

On en distingue de deux sortes : les *collectifs partitifs* et les *collectifs généraux*.

Les collectifs partitifs ne marquent qu'une partie ou qu'un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ex : *Une foule* de gens. On peut ranger parmi eux, à cause des règles qu'ils suivent, les adverbes

de quantité. Ex : *beaucoup* de personnes, assez d'auteurs.

Les collectifs généraux marquent la totalité ou un nombre déterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ils sont toujours précédés de l'article ou d'un équivalent de l'article, comme ; *mon, ton, son, ce*. Ex : *la moitié* des oiseaux ; *-cette multitude* d'oiseaux ; *-son troupeau* de brebis.

Règle I.—Après un collectif partitif suivi de la préposition *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent avec ce dernier. Ex : *Une foule de gens peuvent* etc. *Il y a beaucoup de personnes capables* etc. *Une infinité de personnes s'y trouvèrent*. Il trouva *une partie de ses compagnons occupés* à ce travail. On dira de même : *la plupart furent* d'avis ; *un grand nombre y périrent*, à cause d'un nom pluriel sous-entendu entre *la plupart, un grand nombre* et les verbes.

Règle II.—Après un collectif général suivi de *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent avec le collectif général. Ex : *La foule des auteurs croit*. Il a fourni *le nombre de volumes convenu*.

Nombre des Noms.

Les noms propres ne prennent jamais la marque du pluriel quand même ils désigneraient plusieurs individus portant le même nom. Toutefois l'usage veut qu'on mette au pluriel tout ce qui a rapport à ces noms. Ex : *Les deux Corneille se sont distingués* dans la République des lettres.

Mais, si un nom propre est mis pour un nom commun, il peut prendre alors la marque du pluriel. Ex : *Les Cor-*

neilles sont rares, c'est-à-dire, *les poètes qui ressemblent à Corneille* ; *Un Auguste* aisément peut faire des *Virgiles*, c'est-à-dire, *un prince ressemblant à Auguste* peut faire des *hommes semblables à Virgile*.

La plupart des mots qui ont passé des langues mortes ou étrangères dans notre langue, ne prennent pas la marque caractéristique du pluriel. On écrit : *des in-folio*, *des errata*, *des pensum*. On écrit encore sans *s*, *des in-douze*, *des in-seize*.

Les mots employés accidentellement comme noms ne prennent pas non plus la marque du pluriel ; mais ils prennent l'article. Tels sont : *les on dit* ; *les qu'en dira-t-on* ; *les cinq* ; *les neuf* ; *quatre il* ; *deux tu* ; *trois moi* ; *les si* ; *les pourquoi* ; *les que* ; *les oui* ; *les non*. Les mots employés de cette manière sont masculins. Ex : *il le paya d'un beau je vous remercie*.

Quelques noms n'ont pas de pluriel, tels sont : *innocence*, *espoir*, etc. D'autres n'ont que le pluriel, tels sont : *aguets*, *mœurs*, *pleurs*, etc. L'usage et le Dictionnaire feront connaître les uns et les autres.

Noms Composés.

On appelle *noms composés* certains termes dans la composition des quels il entre plusieurs mots comme : *Hotel-Dieu*, *Vice-Consul*.

Dans les noms composés, les noms et les adjectifs seuls sont susceptibles de prendre la marque du pluriel. Ex : *Un rouge-gorge*, *des rouges-gorges*.

Règle.—Ce n'est qu'en considérant attentivement les différens mots qui composent ces noms et leurs rapports ent'eux, et même en les décomposant, qu'on pourra les écrire correctement. Quelques exemples apprendront à faire cet examen.

On écrira des *basses-cours*, c'est-à-dire des *cours* qui sont *basses* ; c'est l'accord de l'adjectif avec le nom. Des *fourmis-lions*, c'est-à-dire, des *fourmis* qui ressemblent à des *lions*.

On écrit sans leur donner la marque du pluriel : des *crève-cœur*, des *serre-tête*, des *bout-feu*, des *coupe gorge*, des *gâte-métier* ; parce que des *crève-cœur* veulent dire des chagrins qui crèvent le *cœur* ; des *serre-tête* des rubans que serrent la *tête* ; etc.

On écrit des *coq-à-l'âne* : on appelle ainsi des discours sans suite, dans lesquels on passe d'une chose à une autre toute différente comme d'un *coq* à un *âne*. On écrit pareillement, des *réveille-matin*, sans marque caractéristique du pluriel, parce que ce mot signifie des horloges qui réveillent le *matin*.

On écrira avec la marque du pluriel : un *cure-dents*, un *couvre-pieds*, un *essuie-mains* ; parce que un *cure-dents* est un instrument pour se curer les *dents*, un *couvre-pieds* est un linge qui couvre les *pieds*, etc.

S'il y a entre deux noms une préposition exprimée ou sous-entendue, le second ne prend pas la marque du pluriel. Ex : des *arcs-en-ciel*, des *belles-de-nuit*, des *bains-Marie*, des *fêtes-Dieu*, parce que ces derniers signifient

des *bains de Marie*, des *fêtes de Dieu*. Mais on écrit des *croc-en-jambes*, des *hauts-de-chaussis*, des *maîtres-ès-arts*, et au singulier : un *croc-en-jambes*, un *haut-de-chausses*, un *maître-ès-arts*.

Le mot latin *vice* qui signifie à la place de, et *demi*, *semi*, *tragi*, dans la composition des mots, sont invariables. Ex : Des *vice-consuls*, des *demi-Dieux*, des *semi-tous*, des auteurs *tragi-comiques*.

Genre des Noms.

Beaucoup de noms ont des genres différens, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel, ou selon leurs différens emplois.

Amour est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : poussé par *l'amour le plus pur*. Adrien se deshonorait par *des amours monstrueuses*. Mais les *Amours* (divinités payennes) sont du genre masculin.

Couple est masculin, quand on parle de deux personnes unies par l'amitié ou par le mariage. Ex : un *couple heureux*. On dira de même ; un *couple* de pigeons, si l'on parle d'un mâle et d'une femelle que l'on a appareillés. Autrement *couple* est féminin. Ex : il a acheté *une couple* de pigeons.

Orgue est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : C'est un *bel orgue*. Ce sont d'*excellentes orgues*.

Au propre, *foudre* est ordinairement féminin ; et, au figure, il est toujours masculin. Ex : la *foudre* éclate dans la nue. C'était un *foudre* de guerre.

Orge est féminin, si l'on parle de l'orge qui est sur pied.

Ex : Voilà de l'orge bien levée. Voilà de belles orges. Mais si l'on parle de l'orge en grains, il est masculin. Ex : de l'orge mondé, de l'orge perlé.

Gens nom pluriel est tantôt masculin et tantôt féminin.

1^o. Les adjectifs qui suivent le mot gens se mettent toujours au masculin. Ex : Des gens heureux. Les gens de bien sont estimés. 2^o. Les adjectifs qui le précèdent se mettent au féminin. Ex : de bonnes gens.

Remarque.—Tout joint au mot gens ne suit pas les mêmes règles. 1^o. S'il est seul avec ce mot, il se met au masculin. Ex : Tous les gens de bien. 2^o. S'il est accompagné d'un adjectif, il se met au masculin, pourvu que cet adjectif soit terminé par un e muet au masculin. Ex : tous les honnêtes gens. C'est le contraire, si cet adjectif n'est pas terminé par un e muet au masculin. Ex : Toutes les vieilles gens.

Quelques personnes font quelque fois automne féminin.

Il est mieux de ne lui donner que le genre masculin. Hiver, printemps et été sont masculins.

Observation.—Un grand nombre de mots tels que : forêt, greffe, aune, etc. sont masculins ou féminins, selon leurs différentes significations. Ainsi aune (espèce de bois) est masculin et aune (mesure) est féminin, Forêt (outil) est masculin, et forêt (étendue de pays couvert de bois) est féminin. Le Dictionnaire apprend toutes ces différences.

Regime du Nom.

Il y a en français deux régimes du nom. L'un qui marque l'individu, comme soulier de la femme : il est toujours accompagné de l'article ou d'un équivalent. L'autre marque simplement la qualité, comme soulier de femme : il ne doit jamais être accompagné de l'article ni d'un équivalent de l'article.

Du Nom en Régime.

Un nom ou un pronom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes, pourvu que ces adjectifs ou ces verbes aient le même régime. Ex : Il est *utile* et *cher* à sa famille. Il *attaqua* et *prit* la ville.

Mais on ne pourrait pas dire : il est *utile* et *chéri* de sa famille, parce que *chéri* veut son régime précédé de la préposition *de* et qu'*utile* le veut précédé de la préposition *à*. Il faut dans ce cas mettre le nom en régime après le premier mot régissant, et donner pour régime au second un pronom qui tienne la place du nom. Ex : il est *utile* à sa famille et il *en* est *chéri*.

—0000—

Seconde espèce de Mots.

L'ARTICLE.

USAGE ET PLACE DE L'ARTICLE.

Règle I.—L'article doit se répéter avant chaque nom pris dans un sens déterminé, ou, ce qui revient au même, lorsque ce nom désigne tout un genre, toute une espèce ou un individu particulier. Ex : *Les bêtes* sont conduites par *l'instinct*. *L'homme* dont vous m'avez parlé, est malade. *Le Roi* et *le sujet*, *le puissant* et *le faible*, *les palais* des prin-

ces, la hutte du sauvage, tout est soumis à la même destruction.

Cette règle s'applique à tous les mots qui tiennent lieu de l'article. Il faut dire : *ton père et ta mère* et non pas *les père et mère*. On dira de même : *cet homme et cette femme* ; je n'y trouvai *aucun livre, aucun monument intéressant*.

Cependant si des adjectifs unis par *et* modifient un même nom, on ne répète pas l'article. On dira : *le vaste et heureux Canada*, parce que c'est le même Canada qui est vaste et heureux. Mais il faudra dire : *les philosophes anciens et les modernes*, parce que ce ne sont pas les mêmes philosophes qui sont anciens et modernes : c'est comme si l'on disait *les philosophes anciens et les philosophes modernes*. Par la même règle on dira : je lui ai montré *mes beaux et mes vilains habits*. *Ce vieux et ce jeune cheval lui appartient*.

On fit encore usage de l'article avant les noms pris dans un sens partitif, pourvu que ces noms ne soient pas précédés d'un adjectif. Ex : Nous voyions à nos pieds *des ruisseaux, des cascades, des prairies verdoyantes*. Les environs de Québec offrent *de beaux paysages*, et non pas *des beaux paysages*, à cause de l'adjectif qui précède le nom.

Règle II.—On ne met point l'article avant un nom, si ce nom est pris dans un sens indéterminé ; ou, en d'autres termes, si par ce nom on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier. Ex :

Cette boutique est bien assortie *de toiles et de draps*.

Les noms propres ne doivent pas non plus être précédés de l'article. Ex : Les ouvrages *d'Homère et de Virgile* faisaient l'admiration de *Voltaire* et de *Delille*. Cette règle pourtant n'a pas lieu pour les noms propres pris comme noms communs. Ex : On peut considérer *Napoléon* comme *l'Alexandre* de notre âge.

L'élégance permet aussi de supprimer l'article avant les noms. Ex : *Etrangers, ennemis, peuples, rois* le révèrent.

Troisième espèce de Mots.

L'ADJECTIF.

DEGRÉS DE QUALIFICATIONS DANS LES ADJECTIFS ET DANS LES ADVERBES.

La plupart des adjectifs et des adverbes ont trois degrés de qualifications qu'on appelle : le *Positif*, le *Comparatif* et le *Superlatif*.

Du Positif.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe simple, comme, *prudent, prudemment*.

Du Comparatif.

Le comparatif est l'adjectif exprimant une

comparaison, comme, *plus prudent, plus prudemment*.

Si l'on compare deux choses, on trouve que l'une est supérieure ou inférieure ou égale à l'autre, ou bien n'est pas supérieure, ou inférieure, ou égale à l'autre : de là les comparaisons de *supériorité, d'infériorité et d'égalité*, dont il sera parlé plus bas au chapitre des adverbes.

On se sert ordinairement du mot *que* pour joindre les deux choses que l'on compare.

Du Superlatif.

Le superlatif est l'adjectif exprimant la qualité dans un très haut degré ou dans le plus haut degré.

On forme le superlatif en mettant un des adverbes *très, bien, fort, infiniment, extrêmement* avant le positif. Ex : *Très bon père, fort bonne mère, homme extrêmement petit*. On le forme encore en mettant l'article ou un des pronoms possessifs avant le comparatif. Ex : *Le meilleur des pères, la plus tendre des mères, ses plus beaux habits*.

Le superlatif est ou *relatif* ou *absolu*.

Le superlatif *relatif* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *avec rapport à une autre chose*. Ex : *Le lac Supérieur est le plus grand lac des deux continens*. On compare ici le lac Supérieur avec les autres lacs.

Le superlatif *absolu* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *sans rapport à une autre chose*. Ex : *Le lac Supérieur est un très grand lac*.

Remarque I.—Avec le superlatif absolu, l'article qui précède les mots *plus, moins* est invariable. On dira donc : C'est pour leurs enfans que les mères sont *le plus tendres*. La manière de nous vêtir est celle qui me paraît être *le moins assortie* à la nature. Toute fois si un féminin après *le* faisait un son désagréable à l'oreille, il faudrait prendre un autre tour. Ainsi, au lieu de dire, c'est en s'épanouissant que la rose est *le plus belle*, on dira, c'est en s'épanouissant que la rose a *le plus de beauté*.

II. *Le* est également invariable avant les adverbes *plus, moins, mieux*, quand ils ne sont suivis ni d'un adjectif ni d'un participe. Il faudrait dire : De toutes les oraisons de Cicéron, celle pour Milon me plaît *le plus...le moins*. De tous les oiseaux, les rossignols sont ceux qui chantent *le mieux*.

* Accord de l'Adjectif.

Nous avons vu dans la première partie que l'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Quelques adjectifs s'écartent de cette règle.

Les adjectifs *demi* et *nu* placés avant le nom sont invariables. On écrit : *demi-heure, nu-pieds*. C'est la même chose pour l'adjectif *feu*, s'il est suivi de l'article ou d'un pronom possessif. On écrira : *feu la Reine ; feu ma sœur*.

Mais il faudrait écrire : *une heure et demie ; pieds nus ; la feue Reine ; ma feue sœur*.

Remarque.—*Feu* n'a pas de pluriel et *demi* après un nom se met toujours au singulier. Ex : Il y a *deux ans et demi* que j'étudie.

* L'accord d'un mot avec un autre mot est ce que les Grammairiens appellent ordinairement *Syntaxe*. On appelle encore *Syntaxe* la manière d'arranger les différens mots d'une phrase. Il sera parlé de cette *Syntaxe* à la fin de cet ouvrage, à l'article *Construction grammaticale*.

De l'Adjectif joint a plusieurs noms

Singuliers.

L'adjectif qui qualifie plusieurs noms singuliers, se met au pluriel. Ex : Il est d'une *douceur* et d'une *égalité* d'esprit *merveilleuses*. Le *Roi* et le *Berger* sont *égaux* après la mort.

Si les deux noms sont de différens genres, l'adjectif se met au masculin. L'oreille exige ordinairement alors qu'on mette le nom masculin le dernier. Ex : La *gloire* et le *plaisir* sont *passagers*.

Remarque I.—Si les deux noms sont à peu près synonymes, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier. Ex : Sa vie est un *travail*, une *occupation continue*. C'est la même chose, si l'esprit ne considère que le dernier de plusieurs noms. Ex : Le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute *prête*.

Dans ces deux derniers cas, ce serait une faute de joindre ces noms par la copulative *et*.

II.—Deux ou plusieurs adjectifs ne peuvent jamais faire prendre à un nom la marque du pluriel. Il ne serait donc pas correct de dire : les *premier* et *second* chapitres : il faut dire, le *premier* et le *second* chapitre.

Du nom marquant la qualité et de l'adjectif marquant l'individu.

Quelquefois un nom est employé pour marquer la qualité : il prend alors le même nombre que le nom auquel il est joint. Ex : *Restaud* était *Grammairien*. *Cornellé* et *Racine* étaient *Poëtes*. *Guillaume IV* Roi d'Angleterre. Paraillement l'adjectif marque aussi quelquefois l'individu. Ex : les *hypocrites* sont plus à craindre que les *méchans*.

Du choix des Adjectifs.

I. Tous les adjectifs ne qualifient pas indifféremment tous les noms. Il y en a qui ne peuvent convenir qu'aux personnes et d'autres qui ne peuvent qualifier que les choses. On ne dirait pas par exemple, *un homme pardonna-ble* ni *des soins honorables*.

Lorsqu'un adjectif dérive d'un verbe, il faut examiner si le mot qu'il qualifie, pourrait être le régime direct de ce verbe. Dans les exemples ci-dessus, comme on ne dit pas, *pardonner un homme, honorer des soins*, les adjectifs *pardonna-ble* et *honorables* ne peuvent qualifier ces noms.

II. Il faut que l'adjectif ajoute au sens du nom auquel on le joint. Ainsi on ne dirait pas une *tempête orageuse*, parce que l'adjectif *orageuse* n'ajoute rien au sens du mot *tempête*.

Place des Adjectifs.

Il y a des adjectifs qui se mettent après le nom, comme ; *habit rouge, table ronde*. D'autres se mettent avant le nom, comme ; *grand arbre, petit arbre*. L'usage est le seul guide à cet égard.

Mais plusieurs adjectifs ont un sens différent, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ainsi, *un bon homme* signifie ordinairement un homme simple, et *un homme bon* signifie un homme compatissant. *Un brave homme* signifie un homme de probité, et *un homme brave* signifie un homme courageux. *Un mauvais air* signifie un maintien gauche, et *un air mauvais* signifie un extérieur redoutable, etc.

Des Adjectifs de Nombre.

Les adjectifs de nombre sont ceux qui servent à compter ou à marquer le rang des choses. On en distingue de

deux sortes ; les *adjectifs de nombre cardinaux* et les *adjectifs de nombre ordinaux*.

Les *adjectifs de nombre cardinaux* sont :—

	<i>Chiffres Arabes.</i>		<i>Chiffres Romains.</i>	
Un, une	1	I
deux	2	II
trois	3	III
quatre	4	IV
cinq	5	V
six	6	VI
sept	7	VII
huit	8	VIII
neuf	9	IX
dix	10	X
onze	11	XI
douze	12	XII
treize	13	XIII
quatorze	14	XIV
quinze	15	XV
seize	16	XVI
dix-sept	17	XVII
dix-huit	18	XVIII
dix-neuf	19	XIX
vingt	20	XX
vingt-un	21	XXI
vingt-deux etc.	22	XXII
trente etc.	30	XXX
quarante etc.	40	XL
cinquante etc.	50	L
soixante etc.	60	LX
soixante-dix etc.	70	LXX
quatre-vingt etc.	80	LXXX
quatre-vingt-dix etc.	90	XC
cent etc.	100	C
deux cent etc.	200	CC

ad.

ins.
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXX
XL
L
LX
LXX
XXX
XC
C
CC

cinq cent etc..... 500 D ou IO
six cent etc. 600 DC ou IOC
sept cent etc. 700 DCC ou IOCC
huit cent etc. 800 DCCC ou IOCCC
neuf cent etc..... 900	{ DCCCC ou IOCCCC ou CM
mil, mille etc..... 1,000	M ou C ou CIO
deux mille etc. 2,000	{ MM ou IICIO ou CIOCIO ou C C
trois mille etc. 3,000	{ MMM ou IICIO ou CIOCICIO
cinq mille etc. 5,000	IOO ou V C
dix mille etc. 10,000	{ CCIOO ou OMC ou IMI ou X C
vingt mille etc. 20,000	CCIOOCCIOO	ou XX C
cinquante mille etc. 50,000 IOOO
cent mille etc.	.. 100,000	{ CM ou C C ou CCCIOOO
deux cent mille etc.	.. 200,000	CCM ou CC C
cinq cent mille etc.	.. 500,000 IOOOO
million etc.	1,000,000	CCCCIOOOO

On n'emploie guère aujourd'hui les chiffres romains que pour désigner les chapitres dans certains ouvrages et l'ordre de succession des souverains qui ont porté le même nom. Ex : Chapitre XV verset 9. Grégoire XVI. Guillaume IV. Cependant comme on les trouve quelquefois employés autrement dans des manuscrits anciens, de vieux imprimés et sur des monumens, j'ai cru devoir les mettre ici, afin qu'on en puisse connaître la valeur lorsqu'on les rencontre.

Remarques I.—Après un, une, suivis de de et d'un nom, on met tantôt le singulier et tantôt le pluriel. On met le singulier, quand le pronom relatif qui suit, se rapporte au nom qui est sous-entendu avec un, une. Ex : C'est un (procès sous-entendu) de mes procès

qui m'a ruiné. On met le pluriel, quand le pronom relatif a pour antécédent le nom pluriel qui suit *de*. C'est *un des procès qui m'ont ruiné*.

II. *Cent et vingt* prennent une *s* au pluriel, s'ils sont immédiatement suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu. Il faut écrire : *cent hommes..... deux cents hommes...* ils étaient *trois cents*. *Vingt hommes... quatre-vingts hommes...* ils étaient *quatre-vingts*. Mais il faut écrire : *deux cent-trois hommes... quatre-vingt-trois hommes*, parce que les noms ne suivent pas immédiatement *cent* ni *vingt*.

III. Pour la date des années, on écrit *mil*, comme, l'an *mil huit cent trente-un*. Partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s*.

Les adjectifs de nombre ordinaux sont : *unième* ou *premier*, *deuxième* ou *second*, etc. Ils se forment des adjectifs de nombre cardinaux correspondans, auxquels on ajoute *ième*, comme ; *huit*, *huit-ième*. Mais ils sont terminés par un *e* muet, on le retranche, avant d'ajouter *ième*. Ex : *douz-e*, *douz-ième*. *Neuf* fait *neuvième*.

Remarque.—Dans les nombres composés, comme, *cent dix-sept*, la terminaison *ième* ne se met qu'au dernier. Ex : *cent dix-septième*.

Quatrième espèce de Mots.

LE PRONOM.

Nous avons vu que *le pronom est un mot qui tient la place du nom* ; on peut ajouter, *de tout ce qui est joint à ce nom*. Ainsi cette phrase ; *nulle paix* pour l'impie, il *la* cherche, *elle* fuit, n'est pas correcte ; parce que *la* et *elle* ne peuvent tenir la place de *nulle paix*. Il cherche *la paix*, il ne cherche pas *nulle paix*.

Il faut observer de plus qu'un pronom ne peut tenir la

place d'un nom, si ce nom n'est pas accompagné de l'article ou d'un équivalent de l'article. Ainsi on ne pourrait pas dire : Chaque père *de famille* conduit *la sienne*, comme il l'entend. Il faudrait prendre une autre tournure. Buffon a été contre cette règle lorsqu'il a dit : Le terme de *vérité* est vague ; il n'est donc pas possible de *la* définir généralement.

Usage et places des Pronoms.

Règles I.—Quand plusieurs pronoms accompagnent un même verbe, voici comme on les place : 1°. *me, te, se, nous, vous.* 2°. *le, la, les.* 3°. *lui, leur.* 4°. *y* et *en.*
 Ex : Il *me les* donnera. Donnez-*la-lui.* Il *nous y* conduira. A l'impératif, on met *moi* après le pronom *y.* Ex : *Cyduisez-y-moi.*

Remarque.—A la première et aux secondes personnes de l'impératif, quand la phrase est affirmative, *le, la, les,* se placent les premiers. Ex : *Rendez-les-moi.*

II. Celui qui parle se nomme ordinairement le dernier.
 Ex : Votre frère et *moi* nous irons vous voir.

III. Quand on interroge, le pronom *se* met après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Ex : *Partirai-je ? Irons-nous ? Avez-vous vu cet homme ? Est-ce* votre maison ?

Remarquez 1°. que *je* mis après un verbe qui finit par un *e* muet, rend cet *e* fermé. Ex : *Dussé-je. Aimé-je.* 2°. que si *je,* après un verbe, faisait un son dur, comme *dors-je,* il faudrait prendre un autre tour.

IV.—A l'impératif, quand la phrase est affirmative, on se sert de *moi, toi,* au lieu de *me, te.* Ex : *Lève-toi. Donnez-moi* ce livre. Mais avec le pronom *en* on met *me, te,* au lieu de *moi, toi.* Ex : *Donnez-m'en. Informez-m'en.*

V.—Les pronoms *elle, lui, eux*, en régime indirect, ne peuvent se dire des choses : il faut alors se servir d'un des pronoms *y, en*. Ex : Vous avez lu le *Lutrin* de Boileau, qu'*en* pensez-vous ? Vous m'avez parlé de cette affaire, j'*y* aurai égard.

VI.—Pour régime du verbe *être*, on ne peut se servir que des pronoms *le, la, les*, s'il s'agit de choses. Ex : Est-ce là votre demeure ? Oui, ce *l'est*. Sont-ce là vos livres ? Oui, ce *les sont*.

L'usage cependant permet de se servir des autres pronoms, quand il n'y a pas d'autres manières de s'exprimer. Ex : On doit aimer sa *patrie* au point de pouvoir tout sacrifier pour *elle*.

Observations sur plusieurs Pronoms.

Pronoms *le, la, les*.

Si le pronom *le* tient la place de toute une phrase, d'un verbe, d'un adjectif et même d'un nom pris adjectivement, il est invariable. Ex : Ferez-vous *ce que je vous ai demandé* ? je *le* ferai. Voulez-vous *partir* ? je *le* veux. Sont-ils *jaloux* de leur autorité ? ils *le* sont. Êtes-vous *mère* de cet enfant ? je *le* suis.

Mais s'il tient la place d'un nom ou d'un adjectif précédé de l'article, il prend le genre et le nombre de ce nom ou de cet adjectif pris substantivement. Ex : Êtes-vous *la* mère de cet enfant ? je *la* suis. Êtes-vous *les frères* d'Edouard ? nous *les* sommes. Êtes-vous *la* malade que je vis hier ? je *la* suis.

Pronoms *en* et *y*.

Lorsqu'on parle de choses, on emploie les pronoms *en* et *y* au lieu des pronoms possessifs, toutes les fois qu'ils peuvent entrer dans la construction de la phrase. On dira : le Canada a *ses* droits, *ses* lois, *sa* constitution : les habitants *en* sont heureux et paisibles. Dans le second membre de cette phrase, on met *en* parce qu'il y entre bien : dans le premier membre au contraire il faut mettre le pronom possessif, parce que le pronom *en* n'y peut entrer. J'ai été à Québec, j'*y* ai vu la Cathédrale, et non *sa* Cathédrale.

Pronom *soi*.

Quand le sujet est vague et indéterminé, on se sert toujours de *soi* au lieu de *lui*, *elle*. Ex : *Personne* n'est prophète chez *soi*. On ne doit guère parler de *soi*.

On peut aussi faire rapporter *soi* aux choses prises d'une manière déterminée. Ex : *La vertu* est aimable de *soi*.

Pronom Relatif *qui*.

I.—*Qui* relatif ne se dit que des personnes et des choses personnifiées, lorsqu'il est régime indirect. Ex : voilà l'homme à *qui* j'ai confié cette affaire. Mais on ne pourrait pas dire : l'ouvrage à *qui* je m'applique ; il faut *au quel*.

II.—*Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent. Il faut dire : *moi qui* ai vu ; *toi qui* as vu ; *lui qui* a vu ; *nous qui* avons vu ; *vous qui* avez vu ; *eux qui* ont vu. Il y a donc une faute

dans cette phrase : Sur la terre il n'est que moi qui s'intéresse à ta personne ; il faut qui m'intéresse.

Pour la même raison, il ne serait pas correct de dire : Vous parlez en homme qui vous y entendez ; il faut, qui s'y entend. Je suis le premier qui vous ai connu ; il faut, qui vous a connu. C'est comme s'il y avait : Vous parlez en homme lequel homme s'y entend. Je suis le premier lequel premier vous a connu.

Pronom Absolu *qui* ?

Qui ? absolu ne se dit que des personnes. Ex : *Qui* vient là ? c'est-à-dire, *quel* homme vient là ? On ne pourrait pas dire : Vous m'avez promis de me rapporter des faits : *qui* sont-ils ? il faut, *quels* sont-ils ?

Pronom Demonstratif *ce*.

I. Quand le verbe *être* a pour sujet le pronom *ce*, il se met au singulier, à moins qu'il ne soit suivi d'un nom ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel. Ex : *C'est* moi ; *c'est* toi ; *c'est* lui ; *c'est* nous ; *c'est* vous ; *ce* sont eux ; *ce* sont elles. *Ce* furent Romulus et Rémus qui fondèrent Rome.

II.—Après un nom ou un pronom précédé d'une préposition et de *ce* suivi du verbe *être*, il faut mettre la conjonction *que*. Ex : *C'est* à vous *que* je veux parler. *Ce n'est* que des tyrans *que* je me plains aux Dieux. *A* qui je veux parler et *dont* je me plains aux Dieux seraient des fautes grossières.

Pronoms *celui, celle, ceux, celles.*

Les pronoms démonstratifs, *celui, celle, ceux, celles*, ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif d'un participe ni d'une préposition. Ainsi cette phrase : regardez parmi mes livres, et apportez-moi *celui couvert* en maroquin rouge, ne serait pas correcte : il faudrait dire, *celui qui est couvert*, etc. On ne pourrait pas dire non plus : parmi les lois passées dans le parlement, *celle pour* autoriser etc. il faudrait dire : *celle qui autorise*.

Pronom Indefini *on.*

On est toujours sujet et ordinairement singulier masculin. Ex : *On est léger* dans la jeunesse. *

Ce pronom doit se répéter avant chacun des verbes dont il est sujet. Ex : *On s'inquiète, on s'agile* en tous sens, mais *on ne peut* trouver le bonheur.

Il faut remarquer cependant qu'il n'est pas correct de répéter plusieurs fois le pronom *on*, lorsqu'il tient la place de différentes personnes. Ainsi cette phrase, *on dit qu'on a pris* la ville, n'est pas française, parce que ce ne sont pas les mêmes personnes qui disent et qui ont pris. Il faudrait dire : *on dit que la ville a été prise*.

Pronom Indefini *chacun.*

Chacun, quoique toujours singulier, est tantôt suivi de *son, sa, ses*, et tantôt de *leur, leurs*. On emploie *son, sa, ses*, lorsque *chacun* est après le régime, et *leur, leurs*, lors-

* Si le pronom *on* est précédé d'un des mots *où, si, et*, l'on met ordinairement une *l'* devant. Ex : Le lieu *où l'on* est. *Si l'on* veut. On y rit *et l'on* y pleure. Le goût exige encore ordinairement qu'on mette *l'* dans ces phrases et autres semblables : Quoique *l'on* fasse. Il faut que *l'on* sache.

que *chacun* est placé *avant* le régime. Ex : Sully et Turenne étaient *deux grands hommes, chacun en son genre*. Sully et Turenne avaient, *chacun, leur mérite particulier*.

Remarque.—Si un régime après *chacun* pouvait être supprimé, sans que le sens principal en souffrit, il faudrait se servir de *son, sa, ces*. Ex : Ces deux hommes ont agi, *chacun suivant sa manière de voir*.

Pronom Indefini *personne*.

Le pronom indéfini *personne*, masculin singulier, ne peut se dire que des personnes. Ex : Je n'ai vu *personne* de plus *vain* que *cette femme*.

Pronom Indefini *quelque*.

I.—*Quelque*, joint à un nom seul ou accompagné d'un adjectif, prend l'accord. Ex : Je ne vous croirai pas, *quelques discours* que vous me puissiez faire. *Quelques belles maximes* que débite cet homme, *personne* ne croit à sa vertu.

II.—Suivi d'un adjectif seul ou d'un adverbe, il est invariable. Ex : *Quelque attentifs* qu'ils soient, ils ont laissé échapper *cette occasion*. *Quelque bien écrits* que soient ces livres, on y rencontre *des fautes*.

III.—Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots et *quel* seulement prend l'accord. Ex : *Quelles que soient* vos richesses, vous n'avez pas le droit de mépriser les autres.

Pronom Indefini *chaque*.

Chaque doit toujours être joint à un nom et le précéder. Ex : *Chaque âge* a ses défauts. Cette phrase, ces bœufs

pèsent mille livres *chaque*, n'est donc pas correcte ; il faut, pèsent mille livres *chacun*.

Pronoms Indefinis *l'un l'autre, l'un et l'autre.*

Ces pronoms ne doivent pas être confondus. *L'un l'autre* marque la réciprocité ; *l'un et l'autre* marque le nombre. Ex : Ils s'aiment *l'un l'autre*, c'est-à-dire mutuellement. Ils sont partis *l'un et l'autre*, c'est-à-dire tous les deux.

Pronom Indefini *même.*

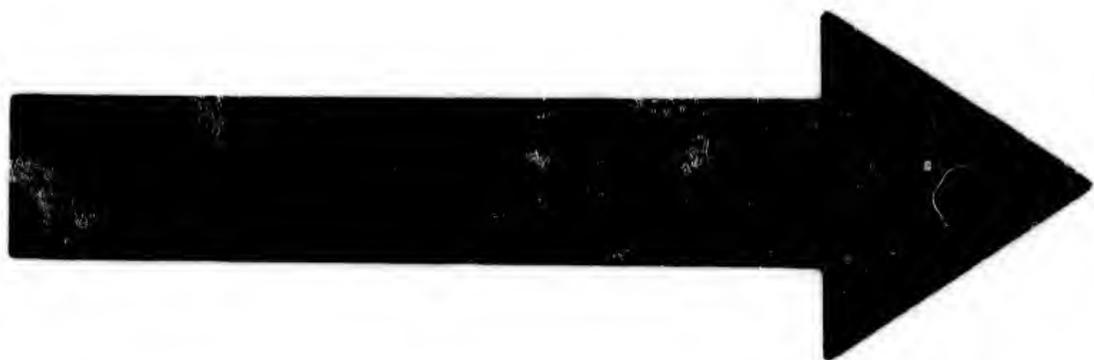
Même est quelquefois employé comme adjectif et d'autres fois comme adverbe. Il est important de distinguer *même* adjectif de *même* adverbe, puisque l'adjectif prend le genre et le nombre, ce que ne fait pas l'adverbe.

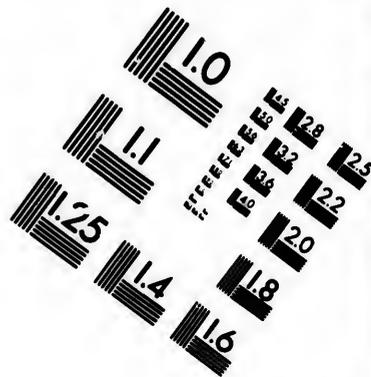
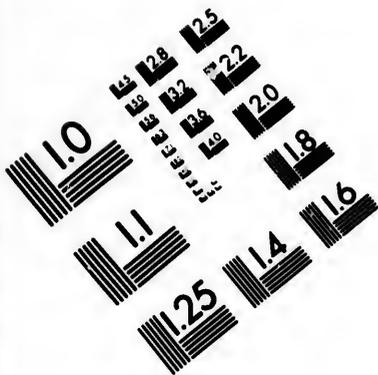
Voici les cas où il devra être considéré comme adverbe : 1^o. Lorsqu'il sera joint à un verbe. Ex : Je ne les ai pas *même* vus. 2^o. Lorsque *même* est précédé de plusieurs sujets ou de plusieurs régimes d'un même verbe. Ex : *Vos concitoyens, vos amis, vos enfans même s'opposent* à votre dessein. Il se *défie de ses concitoyens, de ses amis, de ses enfans même.*

Dans tous les autres cas, *même* étant adjectif prendra l'accord. Ex : Nous-mêmes, eux-mêmes ; elles-mêmes. Ce sont les paroles *mêmes* d'un sage.

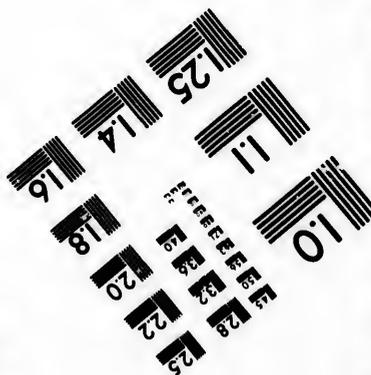
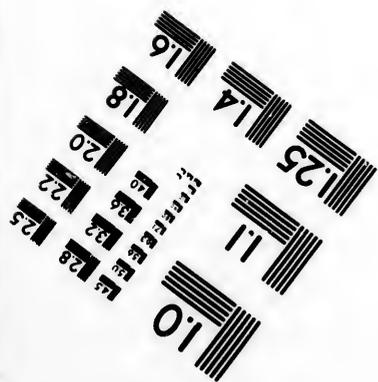
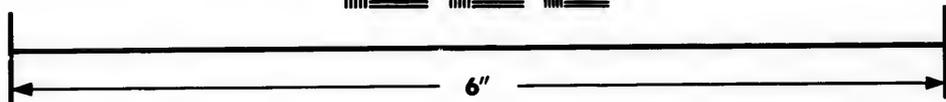
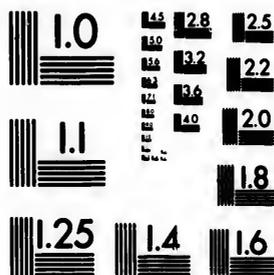
Pronom Indefini *tout.*

I.—*Tout* se répète avant chaque nom. Ex : Je suis avec *toute l'ardeur, tout le respect* possible.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 138
E 142
E 148
E 156

10
11
E 128
E 132

II.—Souvent *tout* est invariable, c'est ordinairement lorsqu'il signifie *tout-à-fait, entièrement*. Ex : La Renommée est *tout* yeux et *tout* oreilles. Elle demeura *tout* ébahie. Si pourtant *tout* était suivi d'un adjectif ou d'un participe féminin, commençant par une consonne ou par une *h* aspirée, il prendrait le genre et le nombre. Ex : C'est une nouvelle *toute fraîche*. Elles parurent *toutes honteuses*.

Repetition des Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sujets se répètent, quand il y a deux phrases de suite, dans lesquelles on passe de l'affirmation à la négation ou de la négation à l'affirmation : pareillement si les verbes sont à des temps différents. Ex : *Je veux et je ne veux pas. Je l'ai dit et je le répète*. Dans les autres cas, le goût seul décide si l'on doit les répéter ou non.

Les pronoms personnels régimes se répètent avant chaque verbe. Ex : ses remords *le poursuivent, le tourmentent et l'accablent*.

Cinquieme espece de Mots.

LE VERBE.

De l'Infinitif.

Il est dans le génie de la langue française de préférer l'emploi de l'infinitif à celui des autres modes, lorsqu'il peut être employé. L'infinitif peut être sujet ou régime du

nom, régime direct ou régime indirect. Ex : *Mentir* est une chose honteuse. Le temps *de lire*. Je veux *étudier*. Il le condamna *à ramer*.

Il faut remarquer cependant que l'infinitif, lorsqu'il n'est pas pris absolument, ne doit se rapporter qu'à un sujet ou à un régime soit direct soit indirect, et cela d'une manière claire et précise. Ex : *Je crois partir*. Il me contraignit *de partir*. Il lui ordonna *de partir*.

Du Participe.

I.—Les participes doivent, de même que l'infinitif, se rapporter d'une manière claire et précise au sujet ou au régime de la phrase. Ainsi il ne serait pas correct de dire : *Obligé de partir, je crois que mon père sera chagrin de notre séparation* ; parce qu'on ne voit pas si *obligé* appartient à *père* ou à la personne représentée par le pronom *je*. Il faudrait construire autrement cette phrase.

II.—Lorsqu'on se sert de *nous* et de *vous* au singulier, on met bien le verbe au pluriel, mais le participe et l'adjectif se mettent au singulier. Ex : O mon père, *serez-vous insensible* à tant de larmes ? Prince, *vous serez estimé* de vos ennemis mêmes, si, etc.

III.—Ce que les grammairiens appellent *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue. Le *gérondif* doit toujours se rapporter au sujet de la phrase. Ex : C'est *en étudiant* beaucoup qu'il a acquis ces connaissances.

IV.—Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs qu'on appelle *verbaux*, parce qu'ils viennent des verbes. Ces adjectifs prennent le genre et le nombre, ce que ne font pas les participes présents. Il se-

ra aisé de les distinguer, si l'on considère que les participes présents comme verbes marquent ou une action ou une opération de l'esprit, comme, *mangeant, pensant*. L'adjectif verbal au contraire, d'après la définition qui a été donnée de l'adjectif, ne peut exprimer qu'une qualité, une aptitude. Ainsi si je dis : ce sont des hommes bas et *rampans*, je ferai accorder *rampans* avec *hommes*, parce que je ne veux pas dire qu'ils rampent actuellement, je ne veux désigner qu'une qualité qui leur est propre. Au contraire, si, voyant des hommes s'abaisser lâchement devant quelqu'un, je dis : voyez-les *rampant* devant leur semblable, *rampant* ne prendra pas l'accord, parce que je veux désigner ici une action et non une qualité.

Cas ou le participe passe prend l'accord.

Règle I.—Lorsque le participe passé est employé sans auxiliaire ou que, dans les verbes neutres ou passifs, il forme un des infinitifs ou des participes composés de l'auxiliaire *être*, il s'accorde comme l'adjectif en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il est joint. Ex : Il avait perdu un *fil* *chéri*, une *fil* *tendrement aimée*. *Devant être jugées, elles* demandèrent.

II.—Dans les verbes passifs et dans les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Ex : *La vertu est récompensée ; les vices sont détestés. Elles sont parties.*

III.--Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct, si ce régime est avant lui. Ex : J'ai lu la lettre *que* vous m'avez écrite. Que de livres n'a-t-il pas lus ! Après *s'être assise* sur le trône, elle s'est mis la couronne sur la tête.

Remarques 1o--Quelquefois on n'aperçoit pas d'abord si un régime, placé avant un participe, est le régime de ce participe ou d'un verbe qui vient après, exprimé ou sous-entendu. On connaîtra qu'il est le régime direct du participe, quand il viendra en réponse à la question *qui ?* ou *quoi ?* mise après le participe. Ainsi, en parlant d'une femme, on écrira : Je l'ai entendue chanter ; car si l'on demande, *j'ai entendu qui ?* on répondra *elle, cette femme*. Mais en parlant d'une chanson, on écrira : Je l'ai entendu chanter ; parce que le pronom *la* est le régime direct du verbe chanter et non du participe *entendu* : on n'entend pas une chanson, mais on entend chanter une chanson. Pareillement on écrira : Je lui ai rendu tous les soins que j'ai pu ; car si l'on demande, *j'ai pu quoi ?* on répondra, *lui rendre, etc.*, on ne dirait pas, *j'ai pu les soins*.

2o--Les verbes unipersonnels, n'étant jamais actifs, ne peuvent avoir de régime direct. Par conséquent leur participe ne doit jamais prendre l'accord. On écrira donc : La pluie qu'il a fait. Il s'est passé une heure.

Du présent absolu de l'Indicatif.

Quoique, après le présent relatif et les passés de l'indicatif suivis de *que*, on ne mette pas ordinairement un présent absolu ; il faut néanmoins le faire, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, ou au moins qui existe au moment que l'on en parle. Ainsi il faut dire : Les sages de l'antiquité croyaient que l'âme est immortelle. On m'a dit que votre frère est malade ; et non pas, que l'âme était immortelle,.... que votre frère était malade.

Accord du Verbe avec son sujet.

I.—Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de différentes personnes, il s'accorde avec la plus noble de ces personnes. La première est plus noble que les deux autres, la seconde est plus noble que la troisième. Ex : *Vous et moi nous le savons. Vous et lui vous le savez.* Quand tous les sujets ne sont pas de la troisième personne, on répète toujours avant le verbe un pronom de même nombre et de même personne que le verbe.

II. Lorsqu'il y a plusieurs sujets singuliers, le verbe se met au pluriel. Ex : *la douleur, la haine et le désespoir le font frémir tour à tour. L'un et l'autre y périrent.*

Remarques I^o.—Avec la copulative *ni*, il faut considérer si les deux sujets qu'elle joint, font ou souffrent l'action ou si l'un des deux seulement la fait ou la souffre. Dans le premier cas le verbe se met au pluriel ; dans le second au singulier. Ex : *Ni le nombre des ennemis ni la vue d'une mort inévitable ne l'effrayèrent. Ni l'un ni l'autre n'est mon père.*

2^o.—Quand il y a plusieurs sujets de suite à peu près synonymes, le verbe s'accorde avec le dernier. Ex : *Sabonté, sa douceur est connue de tout le monde. C'est la même chose, si l'esprit s'arrête sur un dernier sujet, parce qu'il a plus de force que ceux qui le précèdent. Ex : Ses voisins, ses proches, son propre sang est l'objet de ses fureurs. Ces sujets ne doivent jamais être liés par la copulative et.*

3^o.—Si la conjonction *mais* ou un mot, tel que *chacun, personne, rien*, réunit tous les sujets en un seul, on met le verbe au singulier. Ex : *Non seulement les grands et les puissans, mais encore le moindre citoyen peut lui parler. Petits et grands, faibles et puissans, personne n'est exempt de ses coups.*

Phrases sujets.

Quelquefois une phrase entière est le sujet d'un verbe. Ex : *Il est certain qu'il*

part. Il est utile *qu'il parte.* Pour cette dernière phrase par exemple, si l'on demande : *qui est-ce qui est utile ?* on répondra, *qu'il parte.*

Il y a la *phrase sujet de narration* et la *phrase sujet de désir.* (Voyez plus bas les *phrases régimes*, dont les règles sont les mêmes que celles des phrases sujets.)

Regime direct.

Le verbe actif doit toujours avoir un régime direct exprimé, à moins qu'il ne soit mis absolument. Ex : *Donnez-vous ce livre à Jacques ? Je le lui donnerai.* Ce serait une faute de dire : *Je lui donnerai.* Pour la même raison il faut dire : *Laisse-le se repentir* et non pas : *laisse-le repentir.*

Phrases régimes.

Quelque fois une phrase entière est le régime d'un verbe. Ex : *Je pense qu'il vient. Je désire qu'il vienne.* Si l'on demande : *Je pense quoi ?* On répondra, *qu'il vient. Je désire quoi ?* On répondra, *qu'il vienne.* On appelle ces sortes de phrases, *phrases régimes de narration* et *phrases régimes de désir.*

La phrase régime de narration a lieu, quand le premier verbe rapporte simplement la chose. Le second verbe alors se met à l'Indicatif ou au Conditionnel, pourvu que

le premier verbe ne soit accompagné ni d'une négation ni d'une interrogation. *—Ex : Je crois qu'il vient. Je croyais qu'il viendrait. Je ne crois pas qu'il vienne. Croyez-vous qu'il soit venu ?

La phrase régime de désir a lieu, quand le premier verbe marque le désir, la crainte, le doute, etc. que la chose se fasse ou ne se fasse pas. Le second verbe alors se met toujours au subjonctif. Ex : Je doute qu'il vienne. Je désire qu'il ne vienne pas.

Remarque. —Après certains verbes tels que croire, espérer, penser, craindre, etc. au lieu des phrases régimes de narration et de désir, on met quelquefois le second verbe à l'Infinitif. Ex : Je crois venir demain, c'est-à-dire je crois que je viendrai demain.

—0000—

Sixième espèce de Mots.

L'ADVERBE.

Adverbes de Quantité.

Souvent les adverbes de quantité sont employés comme noms : ils sont alors suivis de *de*. Ex : Il a beaucoup de babil, mais peu de jugement.

Adverbe *Peu*.

Il ne faut pas joindre à l'adverbe *peu* l'adjectif *petit*, comme *petit peu* ; parce que *peu* signifie une petite quantité.

* Si l'interrogation était moins pour interroger que pour donner plus de force à la phrase, le second verbe se mettrait à l'Indicatif. Ex : Croyez-vous que nous serons vos dupes ?

Adverbe *Peut-être.*

On ne doit pas joindre l'adverbe *peut-être* au verbe *pouvoir* ni aux adjectifs *possible* et *impossible*. Ainsi on ne pourrait pas dire : Vous pouvez *peut-être*. *Peut-être* est-il *possible*. *Peut-être* est-il *impossible*, etc. Il serait encore incorrect de dire par exemple : nous sommes dans *l'impossibilité* de *pouvoir*.

Ces superfluités dans le discours qu'on appelle *pléonasmes* sont toujours vicieux, s'ils ne sont autorisés par l'usage commun de la langue.

Adverbe *alentour.*

Il ne faut pas confondre *autour* et *alentour*. *Autour* étant préposition peut avoir un régime : mais *alentour* est adverbe et n'est jamais suivi d'un régime. Ex : Ses chants faisaient retentir les rochers *d'alentour*. Mais il faudrait dire : *Autour de lui* se jouaient les tendres agneaux, et non pas : *alentour de lui*, etc.

Adverbe *auparavant.*

Il ne faut pas confondre *auparavant*, qui est un adverbe sans régime, avec la préposition *avant*. Ex : ne partez pas sans venir me voir *auparavant*. Mais il faudrait dire : Mille ans *avant l'Ere Chrétienne* et non pas, *auparavant l'Ere Chrétienne*.

DES NEGATIVES.

Pour rendre la phrase négative, on se sert de *ne*, *non*, *ne*

pas, ne point, quelque fois de non pas. Ex : Je ne veux plus. Il ne veut pas. Ces adverbess ne s'emploient pas toujours indifféremment.

**DE QUELLE NEGATIVE ON DOIT FAIRE USAGE
APRES CERTAINS VERBES ET CERTAINES
CONJONCTIONS.**

I.—Après *empêcher, se garder et prendre garde* (signifiant tous deux *prendre des précautions,*) le verbe suivant est toujours accompagné de *ne*. Ex : Je n'empêche pas qu'il ne parle.

II.—De même lorsque les verbes *douter, désespérer, nier, se souvenir, s'en falloir et tenir* (signifiant *empêcher*) accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, sont suivis de *que*, on met *ne* avant le verbe suivant. Ex : Je ne nie pas que la chose ne soit. Discourriendrez-vous que la chose ne soit ainsi ? Mais il faudrait dire : Je nie que la chose soit.

III.—On met *ne* après *avant que*, toutes les fois qu'il est douteux que l'action marquée par le verbe suivant se fasse. Ex : Fermez la cage avant que l'oiseau ne sorte. Au contraire, on ne met point *ne* quand il n'y a pas de doute. Ex . Allez le voir, avant qu'il parle.

IV.—Lorsque les verbes *appréhender, se défier, éviter, trembler, craindre, avoir peur,* n'étant accompagnés ni d'une négation ni d'une interrogation, sont suivis de *que*, le verbe suivant prend *ne pas*, pour marquer le désir que la chose arrive. Ex : Je tremble qu'il ne vienne pas. On met *no*

seulement, pour marquer le désir que la chose n'arrive pas.

Ex : Je tremble qu'il ne vienne.

La même chose a lieu après les conjonctions de crainte que, de peur que.

Remarque.—Après *défendre*, le second verbe ne prend jamais *ne*.

Ex : Je défends qu'on parle.

CAS OU IL FAUT SUPPRIMER *pas* OU *point*.

I.—Il faut supprimer *pas* ou *point*, lorsqu'avant la conjonction *que* on sous-entend *rien*. Ex : Il ne fait que jouer.

II.—Quand l'étendue de la négative est restreinte par quelque mot de la phrase. On ne parle plus de lui. Je ne sortirai de trois jours.

III.—Avec les mots qui ne s'emploient pas sans négative, comme : *aucun, nul, jamais*. Je ne vis aucun être vivant. Je ne l'ai jamais vu.

IV.—Quand *que* signifie *seulement* ou *pourquoi*. Ex : Il n'a que six ans. Que n'est-il riche et puissant !

V.—Quand deux phrases sont jointes par la copulative *ni*, ou que cette conjonction est répétée. Ex : Je ne l'aime ni ne l'estime. Ni les biens, ni la gloire, ni les talens ne peuvent rendre l'homme heureux.

Comparaison de Supériorité.

Pour marquer une comparaison de supériorité, on met *plus* avant l'adjectif : Ex : La rose est plus belle que la violette. La rose n'est pas plus belle que l'œillet.

Remarque.—*Meilleur, moindre et pire*, qui signifient *plus bon, plus petit, plus mauvais*, marquent des comparaisons de supériorité. *Pis et mieux*, qui signifient *plus mal, plus bien*, sont de même des

comparatifs adverbes de supériorité. *Plus bon et plus bien ne se disent pas.*

Comparaison d'Infériorité.

Pour marquer une comparaison d'infériorité, on met *moins* avant l'adjectif. Ex : La violette est *moins belle* que la rose. L'œillet n'est pas *moins beau* que la rose.

Remarque.—Si la comparaison de supériorité ou d'infériorité n'est accompagnée ni d'une négation ni d'une interrogation, et qu'elle tombe sur un verbe dans le second membre ; il faut joindre la négative *ne* à ce verbe. Ex : Il est *plus savant*. . . *moins savant* que je ne le pensais. Mais on dira : Est-il *plus savant* que je le pensais ? Il ne peut être *plus savant* qu'il l'est ; parce que les comparatifs dans ces deux phrases sont accompagnés de négation ou d'interrogation.

Comparaison d'Égalité.

Pour marquer une comparaison d'égalité, on met *si*, *tant*, dans la phrase négative ; *aussi*, *autant*, dans la phrase affirmative. *Tant*, *autant* ne s'emploient qu'avant les noms et les verbes ; partout ailleurs on se sert de *si*, *aussi*, même avant les participes. Ex : Il n'est pas *si prudent* que son frère. Il est *aussi sage* que prudent. Il a *autant de sagesse* que de prudence.

Cependant on peut mettre *autant* entre deux adjectifs. Ex : Il est *sage autant* que prudent.

Remarque.—I. *Autant* répété marque aussi une comparaison d'égalité. Ainsi cette phrase, *autant de têtes, autant de sentimens*, équivaut à celle-ci, *autant de sentimens que de têtes*. II. *Tant*, *autant*, à la fin d'une phrase, marquent de même une comparaison d'égalité. Ex : Votre père avait beaucoup de prudence, vous n'en avez pas tant. Il aimait beaucoup l'étude, l'aimez-vous autant ?

Septième espèce de Mots.

LA PREPOSITION.**Prepositions au travers de et a travers.**

Au travers doit être suivi de la préposition *de*. Ex : Il se jeta *au travers des ennemis*. *A travers* n'en est jamais suivi. Il faut dire : Il passa *à travers* les ennemis.

Preposition durant.

Durant se met quelquefois après son régime. On peut dire : *durant sa vie* ou *sa vie durant*.

Preposition en.

En avant certains verbes en change la signification. Ex : Il ne sait à qui *s'en prendre* ; c'est-à-dire, qui *blâmer*.

Quelquefois *en* n'est mis que par élégance. Ex : Ils *en* vinrent aux mains.

Il ne faut pas confondre ces deux expressions ; *en campagne* et *à la campagne*. *En campagne* se dit particulièrement du mouvement des troupes. Ex : L'armée est *en campagne*. Mais on dira : J'ai passé l'été *à la campagne*. Il s'est retiré *à la campagne*.

Preposition près de.

Près de, qui signifie *sur le point de*, ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à*. Ex : Il est *près de* partir. Il est *prêt à* partir.

Preposition *sans*.

Sans ne doit pas être suivi du mot *nul*. Ainsi il ne faut pas dire : Vous êtes *sans nul* besoin, mais, vous êtes *sans aucun* besoin.

Quel nombre on doit mettre apres la preposition *de* et les autres en general.

Après la préposition *de*, on emploie en général le singulier, et l'on ne fait usage du pluriel que quand le sens réveille une idée précise de nombre, de quantité. Ainsi on écrira ; des gens *de plume*, parce que *plume* est qualificatif et qu'il signifie des gens qui se servent *de la plume*. Mais il faut écrire ; un bouquet *de roses*, parce que ce bouquet ne pouvant être composé d'une seule rose, rappelle nécessairement une idée de nombre, de pluralité.

Toutefois, si le nom qui suit *de* est un nom de choses qui ne se comptent pas, on le met au singulier ; ou encore, si un mot désigne un tout qui ne se considère qu'en masse. Ex : Un minot *de blé*. Il y a eu cette année beaucoup *de foin* et *de grain*.

Les mêmes règles ont lieu à l'égard des autres prépositions. Ainsi l'on écrira : Il tient la foudre *en main* et il a le van *en mains*, parce qu'un van se tient avec *les deux mains*. On écrira : Il est toujours *sur pied* et il saute à *pieds joints*, parce que le mot *joints* réveille l'idée de pluralité.

Huitième espèce de Mots.**LA CONJONCTION.**

La plupart des conjonctions veulent le

verbe suivant à l'indicatif. Quelques unes le veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif.

Les suivantes le veulent toujours au subjonctif : *Afin que, à moins que, avant que et au cas que ; bien que, de peur que et de crainte que ; en cas que et encore que, jusqu'à ce que et malgré que ; nonobstant que et non que ; posé que, pour que, pourvu que et quoique ; sans que, soit que, si peu que et supposé que.*

Que veut également le subjonctif, lorsqu'il remplace *si*, ou une des conjonctions qui régissent le subjonctif. Ex : *Qu'il fasse un excès, il est malade, c'est-à-dire, s'il fait un excès. Il ne l'aura pas qu'il ne vienne, c'est-à-dire, à moins qu'il ne vienne, etc.*

Remarque.—Si entre deux verbes il y a un pronom relatif, le second verbe se met à l'indicatif, si le premier marque quelque chose de positif. Ex : *Montrez-nous le chemin qui conduit à Québec.*

Mais le second verbe se met au subjonctif, si le premier marque quelque chose d'incertain. Pareillement si le pronom relatif est précédé d'un superlatif relatif. Ex : *Montrez-nous un chemin qui conduise à Québec. L'Imprimerie est un des plus beaux arts que l'esprit humain ait inventés.*

Quand signifiant *quoique* et *quand même* veulent le verbe suivant au conditionnel. Ex : *L'homme juste ne serait point ébranlé, quand même l'univers s'écroulerait sur sa tête.*

Si régit l'Indicatif, mais jamais le futur. Ainsi on ne dirait pas : *Je lirai, si j'aurai des livres ; mais si j'ai des livres.* Les étrangers font souvent cette faute,

Repetition des Conjonctions.

Plusieurs conjonctions, entre lesquelles sont *ni*, *ou*, *soit*, se répètent avant chaque mot qu'elles servent à lier. Ex : Je n'ai lu *ni* *Homère* *ni* *Virgile*.

Mais ordinairement quand plusieurs phrases sont régies par une même conjonction, au lieu de répéter cette conjonction, on la remplace par *que* avant les autres phrases. Ex : *Si* vous venez ici et *que* vous venez me voir, vous me ferez plaisir.

Neuvième espèce de Mots.

L'INTERJECTION.

Nous avons vu dans la première partie que *l'interjection* est un mot invariable. Si cependant elle s'annonce par un nom, elle peut se mettre au pluriel. Ainsi les payens, qui reconnaissent plusieurs dieux, doivent écrire avec la marque du pluriel, *grands Dieux* !

Beaucoup de personnes se servent indifféremment des interjections *ah* ! *ha* ! *eh* ! *hé* ! *oh* ! *ho* ! Cependant *ha* ! *hé* ! *ho* ! ne servent en général qu'à exprimer l'étonnement. Ex : *Ho* ! que me dites-vous là !

Il a été dit que l'oreille et le sentiment décident de la place que doivent occuper les interjections dans le discours. Il faut observer cependant de ne pas les placer entre des mots que l'usage a rendus inséparables, par exemple, entre le verbe et son sujet, entre un nom et son régime, etc.

SUPPLÉMENT.

— 00 —

Des Gallicismes.

On appelle *idiotismes* des expressions ou des tournures propres et particulières à chaque langue.

Lorsqu'on veut désigner les idiotismes propres à une langue particulière, on leur donne un nom analogue à celui de cette langue. Ainsi on appelle *latinismes* les expressions et les tours propres à la langue latine et *hellénismes* ceux qui sont propres au grec : les idiotismes de la langue anglaise se nomment *anglicismes* et ceux de la langue française *gallicismes*. Il ne s'agit ici que de ces derniers.

Il peut y avoir gallicisme dans l'emploi d'un mot, dans la construction d'une phrase et dans l'emploi d'une figure.

1^o. Il y a gallicisme dans un mot, quand il n'y en a point qui lui réponde dans une autre langue, ou qu'il est pris dans un sens différent que le mot qui lui répond dans une autre langue. Ainsi *fusil* est un gallicisme, par rapport au latin qui n'a pas de mot qui ait la même signification. De même *galanterie*, qui signifie en français politesse et respect pour le sexe, est un gallicisme par rapport au mot anglais *gallantry*, qui signifie bravoure.

2^o. Les gallicismes de construction consistent dans certaines tournures contraires aux règles ordinaires de la

syntaxe. Ex : *Il y avait un Roi, pour dire, un Roi était. Il n'y a pas jusqu'aux enfans qui ne s'en moquent, pour dire, les enfans mêmes s'en moquent. Trouver à redire, pour censurer. Trouver quelqu'un ou quelque chose à dire, au lieu de regretter quelqu'un ou quelque chose.*

3°. Il y a gallicisme de figure, quand on emploie en français des expressions figurées autorisées par l'usage commun de la langue. Telles sont ces expressions : *rompre en visière à quelqu'un ; se mettre en quatre ; parler en l'air.*

Des Barbarismes et des Solécismes.

L'usage des gallicismes surtout dans la conversation est très commun. Mais beaucoup de gallicismes doivent être rejetés, soit parce qu'ils ne sont pas du bon ton, soit parce qu'ils ne sont pas admis dans les Dictionnaires ni par les personnes qui parlent bien. Ordinairement alors ce sont des barbarismes ou des solécismes.

Par barbarisme, on entend le mauvais emploi d'un mot et par solécisme une tournure contre le bon usage. Ainsi *office* pour dire *étude d'un notaire*, *stage* pour dire *diligence* ou *roiture de poste*, *watchman* pour dire *homme du guet*, *mouiller* pour *pleuroir*, *boucane* pour *fumée*, sont des barbarismes. Pareillement *être paré pour être prêt*, *je suis après dîner pour je dine*, *maison en démeuce pour en ruine*, *deux par deux pour ceux à deux*, *marier quelqu'un pour se marier à quelqu'un*, *payer une visite ou un compliment, pour rendre une visite ou faire un compliment*, sont des barbarismes ou des solécismes, qu'il faut éviter avec soin.

DE LA CONSTRUCTION GRAM- MATICALE.

La *Construction Grammaticale* est l'arrangement des mots d'une phrase, tel qu'il est fixé par l'usage. Chaque langue a une construction qui lui est propre. C'est pourquoi il n'est pas permis de faire passer dans une langue une construction qui n'est propre qu'à une autre langue.

Voici les règles les plus générales de la construction française. L'usage et la lecture des bons livres suppléeront à ce qui manque ici.

PLACE DU SUJET.

Le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe. Ex : *Je lis. Pierre lit.*

Voici les cas où le sujet se met après le verbe.

1^o.—Dans les phrases interrogatives, s'il y a un pronom personnel en sujet. Ex : *Étudiez-vous l'histoire? Votre père est-il parti? Quand le verrai-je heureux? C'est la même chose pour les autres espèces de mots, s'il y a au commencement de la phrase quelque mot qui marque l'interrogation.*—Ex : *En quel endroit vont ces gens?*

2^o.—Lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait ou pour la conjonction *quand même*. Ex : *Puissiez-vous vivre heureux! Dussé-je périr, j'y retournerai.*

3^o.—Dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un. J'ai perdu un jour, *disait Tite*, quand il n'avait pas marqué la journée par quelque bienfait.

4 ° . Dans les phrases qui commencent par un des mots *ainsi, tel, aussi, à peine*. Ex : *Ainsi se passa cette affaire.*

5 ° .—Quand le sujet est bien long ou encore qu'on veut réveiller l'attention par une tournure inattendue. Ex : *Du Sud au Nord coule majestueusement le St. Laurent au milieu d'un beau pays et entre des bords enchantés.*

6 ° .—Quand le régime direct exprimé par un pronom relatif se trouve avant le verbe. Ex : *Avez-vous suivi le conseil que vous a donné cet ami ?*

Place des Régimes en Général.

Presque toujours les régimes se mettent après les mots qui les régissent. Ex : *L'étude de la Grammaire. Donnez ce livre à votre frère. Beaucoup de vin. Avant le jour. Lorsqu'il viendra.*

Place des Régimes du Verbe.

Les régimes du verbe se mettent presque toujours après le verbe. Si cependant ces régimes sont des pronoms personnels ou des pronoms relatifs et qu'ils ne soient pas précédés de prépositions, ils se mettent ordinairement avant le verbe. Ex : *Ces menaces, dont il ne faisait que rire, m'accablaient. Il a fait ce que vous lui avez ordonné.*

Mais si le verbe était à l'Impératif, les régimes se mettraient après. Ex : *Donnez-le-moi.*

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

VERSIFICATION

FRANÇAISE.*

— 0000 —

Les vers dans chaque langue sont des mots arrangés suivant des règles fixes et déterminées.

Dans la langue française, ces règles ont pour objet :

1^o.—Le nombre des syllabes dont se compose le vers.

2^o.—La césure ou repos, qui sépare le vers en deux hémistiches.

3^o.—La rime.

4^o.—Les mots que le vers exclut, les hiatus ou chocs de voyelles.

5^o.—Les licences qu'un Poète peut se permettre.

6^o.—Enfin, les stances et les différentes manières d'entremêler les vers ensemble.

Du nombre des Syllabes.

En Français deux syllabes font un *ped* ou la durée d'un tems.

Les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, et même de cinq, de quatre, de trois et de deux syllabes.

Exemple de vers de douze syllabes.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
C'est en	vain qu'au	Parnasse	un té	inéaire	auteur						
Pense	de l'art	des vers	attein	dre la	hauteur,						
S'il ne	sent point	du ciel	l'influ	ence	secrète						
Si son	astre en	naissant	ne l'a	formé	poète.						

* Je n'ai aucune part à la rédaction de ce petit ouvrage, que je dois tout entier à un ami de l'éducation.

Dans son | génie | étroit | il est | toujours | captif,
 Pour lui | Phebus | est sourd, | et l'e | gnse est | rétif.

On nomme ces vers *grands vers*, *Alexandrins* ou *Héroïques*. Le rythme de ces vers est noble, ferme et majestueux : ils conviennent à l'épître, à la satire, à la tragédie et au poème épique ; en un mot on s'en sert dans tous les grands ouvrages.

Vers de dix syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7 8 | 9 10
 En moins | de rien | P'élo | quent a | nimal
 (Helms | jeunesse | apprend | trop hier. | le mal !)
 L'ani | mal, dis-je, | elo | quient et | docile,
 En moins | de rien, | fut ru | dement | habile.

Ces vers ont beaucoup de douceur, de grâce et d'harmonie. Ils conviennent au chant sur des sujets élevés ; on les emploie aussi heureusement dans les pièces badines et bulesques.

Vers de huit syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7 8
 Que l'homme | est bien | durant | sa vie
 Un par | fuit m | roir de | douleur.
 Dès qu'il | respire, | il pleure, | il crie
 Et sem | ble pré | voir ses | malheurs.

Ces vers ont beaucoup de force et de grâce. Ils conviennent très bien aux sujets tristes et mélancoliques. Ils ont une espèce de force qui leur donne l'avantage de s'allier très bien aux grands vers, dans les pièces fugitives. Les autres rythmes ont rarement cet avantage, excepté pourtant dans les fables, et les poésies libres et légères.

Vers de sept syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7
 Les cieux | instrui | sent la | terre,
 A re | véret | leur au | teur ;

Tout ce | que le | globe en | serre,
Célèbre | un Dieu | créa | teur.

Ces vers sont peut-être ceux qui conviennent le mieux à l'ode et aux pièces de chant sur des sujets graves et religieux ; comme le prouvent les beaux cantiques du fameux poète lyrique de la France, J. B. Rousseau.

Vers de six syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6
A soi | même o | dieux
Le sot | de tout | s'irrite ;
En tous | lieux il | s'évite
Et se | trouve en | tous lieux.

Vers de cinq syllabes.

1 2 | 3 4 | 5
Dans ces | prés fleu | ris
Qu'arro | se la | Seine,
Cherchez | qui vous | mène,
Mes chè | res bre | his.

Ces vers sont susceptibles de grâce et de délicatesse. Ils sont propres aux sentimens tendres et affectueux. On s'en sert pour les chansons gaies et les fêtes de circonstances, tel qu'un bouquet.

Vers de quatre syllabes.

1 2 | 3 4
Rien n'est | si beau
Que mon | hameau.

H

Vers de trois syllabes.

1 2 | 3
 Sarra | zin,
 Mon voi | sin.

Vers de deux syllabes.

On ne trouve des vers de deux syllabes que dans des chansons,
 des contes et des fables.

Mais qu'en sort-il souvent ?

1 2
 Du vent.

De la Césure.

La césure est un repos qui divise le vers
 en deux parties qu'on nomme *hémistiches*.

Dans les grands vers, le repos ou césure est placé à la sixième
 syllabe. Despréaux nous en donne la règle et l'exemple dans les
 deux vers suivans :—

Que toujours, dans vos vers,—le sens coupant les mots,
 Suspende l'hémistiche,—en marque le repos.

Dans les vers de dix syllabes, le repos doit se trouver après la
 quatrième syllabe.

Ses yeux cavés,—troubles et clignotans,
 De feux obscurs—sont chargés en tout temps.
 Au lieu de sang—dans ses veines circule
 Un froid poison—qui les gèle et les brûle.

Il n'est pas nécessaire que la césure soit toujours fortement ma-
 quée ; mais il faut au moins que le mot qui commence le second hé-
 mistiche ne soit pas nécessairement lié à celui qui termine le précé-
 dent. C'est pour cette raison que la césure est défectueuse dans
 les vers suivans :

Dieu nous aime malgré—nos infidélités...

N'oublions pas les grands—bienfaits de la patrie....
Ne m'a jamais rien fait—apprendre que mes heures.

Mais elle est bonne dans les suivans :

Heureuse la vertu—douce, aimable, liante....
Il peut dans son jardin—tout peuplé d'arbres verts
Recueillir le printems—au milieu des hivers.

La raison en est qu'on peut faire une petite pause après un substantif suivi de plusieurs adjectifs, ou d'un adjectif suivi de son complément.

Un e muet, n'ayant point un son plein, ne peut terminer un hémistiche, à moins qu'il ne soit élidé ; car alors il n'est plus compté pour syllabe. Comme dans ces vers :

Chantons sous ce feuillage, ou, si vous l'aimez mieux,
Dans cette grotte où règne un frais délicieux.

Si la dernière syllabe d'un hémistiche n'était qu'une voyelle seule, cela formerait un vers faible parce que le son n'en serait pas assez soutenu, comme :

Il est rassasi-é de vos beaux complimens,
ou—De vos beaux complimens il est rassasi-é.

Je n'ai point parlé des vers de neuf syllabes, parce que les poètes ne les admettent point à cause que la césure se trouve au milieu d'un pied, c'est-à-dire après la troisième syllabe. Cependant il est nécessaire de les connaître, car il y a des pièces de chant qui exigent cette mesure.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
J'enga geai—na promesse au bap tème,								
Mais pour moi—d'au tres fi rent ser ment ;								
Anjour d'hui—je m'enga ge moi -même,								
Je m'en gage—au jourd'hui libre ment.								

De la rime.

La rime est l'uniformité de son dans les mots qui terminent deux ou plusieurs vers..

Les rimes sont masculines ou féminines ; elles sont féminines quand le ver se termine par un e muet, soit seul, soit suivi de s ou de nt, troisième personne du pluriel dans les verbes. Mais les présens relatifs et les conditionnels en aient ne sont pas des rimes féminines, parce qu'ils ne font entendre que le son de l'é ouvert.*

Exemples de rimes féminines.

La rime au bout des mots, assemble sans mesure,
Tenait lieu d'ornemens, de nombre et de césure....
On voit courir chez lui leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues....
Sous leurs corps tremblotans leurs genoux s'affaiblissent,
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent....

Dans ces vers l'e muet qui est à la fin ne sonnant que faiblement n'est point compté pour syllabe.

Les rimes masculines sont toutes celles qui ne finissent point par un e muet.

Prenez mieux votre ton, soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans tard....

Des bataillons armés dans les ans se heurtaient,
Sous leurs glaçons tremblans, les Alpes s'agitaient.

Les rimes, soit masculines, soit féminines, se divisent en rimes riches et en rimes suffisantes.

Les rimes riches sont celles dont les derniers sons sont les mêmes, et qui sont représentées, autant que possible, par les mêmes lettres.

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'éffarouche et recule en arrière....
Aux deux côtes du soc, de larges orillons,
En écartant la terre, exhaussent les sillons. —

* Il serait plus vrai de dire que *ent* dans *aient* n'est que le signe du pluriel, et que c'est pour cela que *soient* est une rime masculine, parce que la première personne de ce temps est *que je sois*. Au contraire *qu'ils voient* est une rime féminine, parce que la première personne est *que je voie*. D'où l'on peut conclure que ces deux mots ne peuvent rimer ensemble. Les vers suivans sont donc de rime masculine.

Des bataillons armés dans les airs se heurtaient,
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitaient.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance de sons aussi exacte.

Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelqu'air d'équité qui séduit et qui plaît.

Une voyelle longue rime bien mal avec une voyelle brève ; ainsi Despréaux n'a pas fait preuve de son exactitude ordinaire en écrivant :

Un auteur à genoux dans une humble préface
Au lecteur qu'il ennue a beau demander grâce.

Les rimes en *é* fermé, tant masculines que féminines, étant extrêmement abondantes, ne peuvent rimer que lorsque cet *é* est précédé d'une même consonne ou d'une équivalente, comme *s* avec *c* et *j* avec *g*. Cette règle est sans exception.

O jours ! ô temps heureux ! ô si les destinées
Étendaient jusques là le fil de mes journées....
Mais ces restes légers de nos malheurs passés
Disparaîtront enfin, pour toujours effacés....
Non, je ne prétends pas demeurer engagé
Pour un cœur, où je vois le peu de part que j'ai.

Toute voyelle, qui n'est suivie d'aucune autre lettre, exige que la consonne qui précède le soit la même pour la valeur des rimes.

..... Tantôt, dès que l'aurore
Rallumera le jour dans l'onde enseveli,
Que chacun prenne en main le moëlleux Abéli.

On en excepte quelquefois *o* et *u* parce que ces terminaisons sont plus rares que les autres.

Et l'amant rebuté prend souvent pour vertu
Les fiers dédains d'un cœur qu'un autre a corrompu.

Les mots qui finissent par *t* riment avec ceux qui finissent par *d*, comme *art* avec *ford* ; ceux qui sont terminés en *c* riment avec ceux qui finissent en *g*, comme *flanc* avec *sang* :

Remplissez les autels d'offrandes et de sang,
Des victimes vous-mêmes interrogez le flanc.

Ainsi *parent* ne rimerait avec aucun de ces deux mots, ni avec *en*, *maman* ; mais il rimerait bien avec *il attend* et *pardevant*. Le *Christ* rime avec *il dit*, *il fit*.

On appelle rimes plurielles celles qui finissent par *nt*, signe du pluriel dans les verbes, et par *s, x, z*, dans les nouns, que le nom soit au singulier ou au pluriel. Ainsi le mot *tems*, quoique singulier, n'en formerait pas moins une rime plurielle.

Une rime singulière ne peut jamais rimer avec une rime plurielle. Ainsi le mot *tems* ne rimerait pas avec *content, il attend* ; mais il rimerait avec les *instans*.

Un mot et son composé ne peuvent point rimer ensemble ; c'est pourquoi les vers suivans ne sont pas bons :

Toujours prête à s'unir avec ses *ennemis*
Et changeant d'intérêts, de rivaux et d'*amis*.

Il serait encore plus défectueux de faire rimer le même mot avec lui-même ; mais il n'en serait pas de même si l'on faisait rimer des mots semblables qui ont des acceptions différentes :

Toutefois, Acomat, ne vous éloignez *pas*,
Peut-être on vous ferait revenir sur vos *pas*.

Pour l'harmonie des vers, il est à propos d'observer qu'on ne doit pas faire rimer les hémistiches d'un même vers, comme :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

ni faire rimer les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent :

Sinon, demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai, de ma *main*, le feu dans la maison.

Cependant cette rime des hémistiches pourrait devenir une beauté dans une répétition forte et véhémence, ou dans quelque figure qui marquerait une espèce de transport et d'enthousiasme.

Tantôt la terre ouvrait ses entrailles profondes,
Tantôt la mer rompait la prison de ses ondes....
Là, le corps *immortel* à notre ame obéit,
Ici, le corps *mortel* l'aveugle et le trahit.

En général il faut que toute infraction aux règles soit rachetée par quelque beauté.

On ne peut pas non plus faire rimer le premier hémistiche avec le dernier du vers précédent ou du vers suivant :

Il faut, pour les avoir, employer tous vos *soins* ;

Ils sont à moi du *moins* tout autant qu'à mon frère....
 Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
 Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue,
 Et, voulant me sauver, des porteurs *inhumains*
 De leurs maudits bâtons me donnent dans les reins.

On doit encore observer qu'il est souvent désagréable de voir des rimes masculines et des rimes féminines avoir la même consonance, comme :

On voit en un instant des abymes *ouverts*,
 De noirs torrens de souffre épandus dans les *airs*,
 Des bataillons entiers par ce nouveau tonnerre
 Emportés, déchirés, engloutis sous la *terre*.

ou de faire revenir trop vite les mêmes rimes. En voici des exemples tirés de Voltaire.

Soudain Potier se lève et demande *audience*,
 Chacun à son aspect garde un morne *silence*.
 Dans ce temps malheureux par le crime *infecté*,
 Potier fut toujours juste et pourtant *respecté*.
 Souvent on l'avait vu, par sa mâle *éloquence*,
 De leurs emportemens réprimer la *licence*,
 Et, conservant sur eux sa vieille *autorité*,
 Leur montrer la justice avec *impunité*....

Des mots que le vers exclut.

La poésie exclut non seulement tous les mots prosaïques, bas et triviaux ; mais elle proscrie encore des conjonctions qui ôteraient à l'expression quelque chose de sa rapidité et de sa hardiesse, telles sont les suivantes : *cest pourquoi, pourvu que, de façon que, puisque, en sorte que, etc.*

Il est un heureux choix de mots harmonieux,
 Fuyez des mauvais sons le concours odieux ;

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
 Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.
 Un mot qui finit par une voyelle, excepté
 l'e muet, ne peut être suivi d'un mot qui com-
 mence par une voyelle ou par une *h* muette :
 c'est ce qu'on appelle *hiatus* ou *baillement*.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
 Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Quelques versificateurs veulent cependant en excepter *oui* répé-
 té, ou précédé d'une interjection qui finit par une voyelle, comme :

Oui, oui, si son amour ne peut rien obtenir....
Hé ! oui, tant pis, c'est là ce qui m'afflige....

Ces deux vers feraient bien voir que cette licence ne serait pas
 très favorable à la belle poésie.

La conjonction *et*, n'ayant que le son de l'*é* fermé, ne peut jamais
 être suivie d'une voyelle. On ne pourrait donc pas dire en vers :

Qui sert *et* aime Dieu possède toutes choses.

Quant aux voyelles nasales, c'est-à-dire *m* et *n* finales précé-
 dées d'une voyelle, quoiqu'il ne soit pas strictement défendu de les
 faire suivre d'une voyelle, on doit pourtant l'éviter autant que pos-
 sible ; car elles occasionnent comme les autres voyelles un baille-
 ment, qui ôterait à la poésie une partie de sa grâce et de sa mélodie,
 comme on peut s'en convaincre par les vers suivans :

Ah ! j'attendrai longtems, la nuit est loin encore....
 Un grand *nom* est un poids difficile à porter....

Cependant s'il y avait un repos entre la voyelle nasale et le *mo*-
 suivant, alors il n'y aurait point d'*hiatus*, et le vers ne serait aucu-
 nement défectueux. Comme celui-ci :

Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
 Sait aussi des méchans arrêter les complots.

L'e muet final peut être suivi d'une voyelle parce qu'il s'élide,
 et dans ce cas le vers n'en serait que meilleur, parce que l'e muet
 donne un son sourd et faible. Mais si l'e muet était précédé d'une
 voyelle, alors il faudrait absolument le faire suivre d'un mot qui
 commencerait par une voyelle pour l'élider, parce qu'il ne ferait plus
 qu'un mauvais effet :

La joie est naturelle aux âmes innocentes.....
 Qu'*Enée* et ses vaisseaux par le vent écartés
 Soient aux bords Africains d'un orage emportés.

L'e muet dans le corps d'un mot est compté pour rien, comme, *il jouera, reniement, dévouement* ; et même il est permis à un poète d'écrire ; *il jouâra, renîment, dévoûment*.

Cette règle ne s'entend pas de l'e muet à la fin des mots, quoique suivi de *s* ou de *nt* ; comme *les joies, les amies, qu'ils voient* ; ces mots ne pourraient se trouver qu'à la fin d'un vers comme rimes féminines.

Des licences qu'un poète peut se permettre.

C'est une règle générale qu'il n'est jamais permis à un poète ou versificateur d'enfreindre les lois de la poésie, par exemple, d'une syllabe en faire deux, comme *Di-eu* pour *Dieu* ; ou de deux syllabes n'en faire qu'une, comme *Canadien* pour *Canadi-en*, parce qu'alors la mesure du vers n'y serait point.

La plus grande licence que les poètes se permettaient du temps de Boileau, était de retrancher *s* dans les premières personnes du présent de l'indicatif ; ils écrivaient *je voi, je di, j'averti*, pour *je vois, je dis, j'avertis*.

Vous ne répondez point, perfide, je le voi ;

Tu comptes les momens que tu perds avec moi....

Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi,

Que sais-je ? un...cent fois plus encor que je ne di....

Ils retranchent *e* dans *encore* quand le mot suivant commence par une consonne.

Et qui de quelque somme, amassée au bon temps,

Vivait *encor* chez eux, partie à ses dépens.

Pour la commodité des commençans, j'ajouterai quelques règles sur la division des diphthongues en deux syllabes. Nos poètes Canadiens se donnent trop de licence

là dessus, souvent une pièce qui aurait réussi tombe parce que la mesure des vers n'y est point observée. Par exemple, le vers suivant,

Qu'il se dise Gallois, Ecossais, Canadien.

forme treize syllabes ; ce n'est donc pas un vers. Il y a plusieurs diphthongues en prose qui forment deux syllabes en vers. Je tâcherai d'être le plus court et le plus méthodique qu'il me sera possible dans ces préceptes qu'il est difficile de réduire à des règles générales. D'abord :

Les verbes en *ier* font deux syllabes, comme *li-er* ; ce qu'il faut observer dans tous leurs temps et modes, ainsi que dans les noms qui en sont formés : nous *li-ons*, vous *li-ez*, *li-ant*, *li-en*.

Ions, *iez*, ne forment qu'une syllabe dans les présents relatifs et les conditionnels : nous *aimions*, vous *aimiez*, vous *aimeriez* ; mais s'ils sont précédés de *br*, *tr*, *dr*, *vr*, ils forment deux syllabes : nous *mettri-ons*, vous *voudri-iez*. Cette règle est aussi générale dans les noms en *ier*, *ouvi-er*.

Ia et *ie* ne forment qu'une syllabe, dans les mots courts, qui d'après cette règle deviennent monosyllabes : *fiacre*, *diacre*, *diable*, *ciel*, *Dieu*, *bien*, *rien*, *sieur* et son composé *monsieur* et *pieu*, (morceau de bois.) *Pi-eux* venant de *pi-us*, fait deux syllabes. Les diphthongues françaises qui viennent du latin ou de quelque langue étrangère, où elles forment deux syllabes, font aussi deux syllabes dans les vers français : *offici-el*, de *offici-alis*.

Ia, *ie* font deux syllabes dans les mots longs : *di-amant*, *Machi-avel*, *intéri-cur*, *sci-ence*, *caprici-eux*, *insati-able*.

Ié fait deux syllabes quand il est suivi d'un *t*, *pi-été*. Autrement il ne fait qu'une syllabe *pi-tié*.

Ien fait deux syllabes dans tous les noms de peuple : *Canadi-en*, *Phrygi-en* : ailleurs il ne fait qu'une syllabe, le *sien*, la *sienne*, *soutien*, il *devient*.

Ion forme deux syllabes dans les noms : *uni-on*.

On fait deux syllabes dans *po-ète* et dans ses composés, et une dans *moëlle, moëlleux*.

Ve fait deux syllabes : *casu-el*.

Ui ne fait qu'une syllabe : *détruire, lui, luire*.

Toute voyelle précédée de *ou* fait deux syllabes. *Lou-is, Rou-en, jou-er, jou-ir*. On en excepte *oui*, qui ne fait qu'une syllabe.

Aoust, qu'on prononce *où*, et *oient* n'ayant que le son de l'*è* ouvert, sont des monosyllabes.

Les mots qui ont vieilli en prose, n'en sont que plus poétiques, comme *naguère, mensonger, un pleur, un penser, prospère*. Mais il n'est pas permis à chacun de créer des mots nouveaux, et même en les employant il faut user de réserve et prévoir que ces mots puissent faire fortune dans la postérité.

Depuis Malherbe les poètes se sont constamment astreints à ne point faire enjamber un vers sur un autre vers, c'est-à-dire à commencer un sens dans un vers et à le finir dans une partie du vers suivant; voilà pourquoi Boileau a dit :

Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Cependant on tolère cet enjambement dans les fables et dans les vers du style familier; c'est même cela qui contribue à donner à Lafontaine cet air de grâce, d'aisance et de naïveté qu'on remarque dans ce poète. L'Abbé Delille qui est peut-être le meilleur versificateur de la France, (car ce n'est qu'en cette qualité qu'on peut regarder les poètes dans un ouvrage de ce genre-ci,) s'est permis avec avantage plusieurs enjambemens pour peindre la nature même par la force de ses expressions. Cette manière de peindre en écrivant s'appelle *poésie imitative*; en voici quelques exemples :

L'univers ébraulé s'épouvante—le Dieu
De Rhodope ou d'Athos réduit la cime en feu...
Soudain le mont liquide, élevé dans les airs,
Retombe—un noir limon bouillonne au fond des mers..

Là du sommet lointain de roches buissonneuses,
Je vois la chèvre pendre....

De l'arrangement des vers entr'eux.

C'est la différence des rimes masculines et féminines qui sert de base à l'arrangement des vers.—Les vers sont à rimes plates, ou à rimes croisées, ou à rimes mêlées.

Les vers à rimes plates sont ceux où deux vers masculins sont suivis de deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite. Comme :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence ;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain, la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce tems sert encor de modèle.

Le poème épique, la Tragédie, la Comédie, l'Eglogue, la Satyre et l'Épître dans le genre sérieux et noble, sont à rimes plates.

Il est assez d'usage, dans ces sortes de pièces, de commencer par une rime féminine et de terminer par une rime masculine ; mais ce n'est pas une règle qu'on soit obligé de suivre à la rigueur.

Les vers à rimes croisées sont ceux où trois rimes masculines et trois rimes féminines sont entrelacées une à une de la manière suivante :

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,

Un bruit formidable
 Gronde dans les airs,
 Un voile effroyable
 Couvre l'univers.

Ces rimes sont d'un grand usage dans le triolet et l'opéra.

Les vers sont à rimes mêlées, quand on n'observe d'autre règle que celle de ne pas mettre de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin d'un ou de deux vers d'une rime différente : Comme dans l'exemple suivant :

O que tes œuvres sont belles !
 Grand Dieu, quels sont tes bienfaits !
 Que ceux qui te sont fidèles,
 Sous ton joug trouvent d'attraits.
 Ta crainte inspire la joie,
 Elle assure notre voie,
 Elle nous rend triomphans ;
 Elle eclaire la jeunesse,
 Et fait briller la sagesse
 Dans les plus faibles enfans.

On appelle *vers libres* ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour les rimes, ni pour le nombre des syllabes. On s'en sert pour les cantates, les fables, les poésies fugitives et les pièces qui sont pour être mises en chant.

Cependant dans les pièces soutenues, il n'y a que les vers de huit syllabes qui s'allient naturellement avec les grands vers :

Arbres dépouillés de verdure,
 Malheureux cadavres des bois,
 Que devient aujourd'hui cette riche parure,
 Dont je fus charmé tant de fois !
 Je cherche vainement, dans cette triste plaine,
 Les oiseaux, les zéphirs, les ruisseaux argentés.
 Les oiseaux sont sans voix, les zéphirs sans haleine
 Et les ruisseaux dans leur cours arrêtes.

Les aquilons fougueux règnent seuls sur la terre,
 Et mille horribles sifflemens
 Sont les trompettes de la guerre,
 Que leur fureur déclare à tous les élémens.

Dans les rimes mêlées on peut faire rimer ensemble trois vers, pourvu qu'ils soient séparés par un ou deux vers d'une autre rime. comme :

Faite en cette critique année,
 Où le Perroquet révérend
 Alla jaser publiquement
 Entraîné par sa destinée
 Et ravi je ne sais comment.....

Mais les rimes suivantes sont défectueuses, parce qu'il s'en trouve trois de suite du même genre.

.....
 Sans autre forme de procès,
 Brûler ces vers abominables,
 Comme erronés, comme exécrables,
 Jansénistes, abominables.

Des Stances.

Les Stances sont un certain nombre de vers après le quel le sens est fini. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers ni plus de dix.

Ce qu'on appelle couplets dans les cantiques n'est autre chose qu'une stance en style de poésie. On trouve des stances de douze et même de quatorze vers; mais ce sont plutôt deux stances réunies en une.

Les stances sont régulières ou irrégulières. Elles sont régulières lorsqu'elles ont le même nombre de vers, un croisement égal de rimes, une distribution uniforme de grands et de petits vers et de plus lorsque le dernier vers d'une strophe et le premier de la suivante ne sont pas sur

des rimes du même genre. Les stances sont irrégulières quand elles manquent de quelqu'une de ces convenances.

Pour que les stances soient sans défaut, il faut : 1o. que le sens soit complet et fini aux derniers vers. 2o. Que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le suivant. 3o. Que les mêmes rimes ne reviennent point dans deux stances consécutives.

Un morceau, composé de plusieurs stances, retient le nom de stances, lorsque le sujet est simple, l'expression aisée, et les sentimens calmes et sensibles ; mais si le sujet a de la grandeur, et que le poète donne à son style de la force et de l'élevation, s'il multiplie les tropes et les images, s'il y a de tems en tems un certain désordre qui naît de l'enthousiasme, alors ce morceau s'appelle ode et les stances prennent le nom de *strophes*. La lecture de Malherbe, de J. B. Rousseau et de Le Franc de Pompignan fera mieux connaître le mécanisme et l'harmonie de cette espèce de poésie que tous les exemples qu'on en pourrait donner.

Une stance qui se trouve seule forme un petit poème et prend son nom du nombre de vers qui la composent, comme *terce*, *quatrain*, *sixain*, *dixain*.

Telles sont les principales règles de notre versification ; règles non seulement nécessaires à ceux qui veulent composer des vers, mais encore indispensables à tous ceux qui veulent juger d'une pièce de poésie, en goûter les beautés et en apprécier le mérite. Sans connaître le mécanisme des vers, il est impossible de les lire avec grâce et cadence ; et cependant tout poème bien récité doit être une espèce de chant. Qu'il est pénible et fatigant d'entendre lire une belle pièce de vers, sans goût et sans mesure ! Alors les plus beaux morceaux ennuiant ceux qui les écoutent, et l'on croit n'entendre autre chose que de la mauvaise prose.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

L'étude de la versification entre donc nécessairement dans le plan d'éducation de toute langue, qui a une poésie. Ne serait-ce pas un sujet de honte pour un jeune homme qui voudrait paraître avoir quelque connaissance en fait de littérature, s'il se voyait obligé d'avouer qu'il ignore les règles qui ont rapport à la plus belle partie de la littérature de sa langue ? Cela serait encore plus impardonnable pour celui qui connaissant la poésie des langues étrangères ignorerait celle de sa propre langue. Un jeune homme ne doit donc pas regarder comme perdu le tems qu'il emploie à étudier cette belle partie de notre littérature, quand bien même *son astre en naissant ne l'aurait pas formé poète*. Quant à ceux qui ont un goût décidé pour la poésie, je ne puis mieux finir ce petit traité qu'en leur répétant ces vers de l'Abbé Delille, où l'exemple se trouve si bien d'accord avec le précepte :

Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore.

Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus doux encore.

Entend-on de la mer les ondes bouillonner,

Le vers, comme un torrent, en roulant doit tonner.

Qu'Ajax soulève un roc et le lance avec peine,

Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne.

Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau,

Le vers vole et la suit aussi prompt que l'oiseau.

Et ceux-ci de Boileau dans son Art poétique, que les jeunes étudiants devraient méditer sans jamais s'en lasser

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,

Polissez-le sans cesse et le repolissez,

Ajoutez quelque fois et souvent effacez.

FINIS.

ement
oésie.
omme
ait de
es ré-
rature
pour
eres i-
ne ne
ploie
l bien
poète.
ie, je
ces
d'ac-

core.

e le
sset

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature or initials]

